



REDEVANCES OR

Rapport de gestion

**Pour l'exercice
terminé le
31 décembre 2025**

Le présent rapport de gestion et d'analyse (le « rapport de gestion ») de la situation financière et des activités consolidées de Redevances OR Inc. (« Redevances OR » ou la « Société ») et de ses filiales pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société et les notes afférentes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025. Les états financiers consolidés audités ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers consolidés ainsi que des autres informations financières de la Société contenues dans le présent rapport. Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant aux rapports financiers. Pour s'acquitter de cette tâche, le conseil d'administration a nommé un comité d'audit et des risques formé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre les membres de la direction et les auditeurs afin de discuter des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, avant de faire ses recommandations et de soumettre les états financiers consolidés au conseil d'administration pour que celui-ci les examine et approuve leur envoi aux actionnaires. Les informations contenues dans ce rapport de gestion sont en date du 18 février 2026, la date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, suivant la recommandation du comité d'audit et des risques. **Les valeurs monétaires figurant dans le présent rapport sont exprimées en dollars américains, la monnaie de présentation de la Société, sauf indication contraire.** Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits à la rubrique intitulée « Énoncés prospectifs ».

Table des matières

Description de l'entreprise	3
Faits saillants	3
Mise à jour corporative	4
Prévisions pour 2026 et perspectives sur 5 ans	5
Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts	6
Placements en actions	25
Activités en matière de développement durable	26
Dividendes et offre publique de rachat dans le cours normal des activités	27
Marché de l'or et des devises	28
Principales informations financières	29
Survol des résultats financiers annuels	30
Liquidités et ressources en capital	33
Flux de trésorerie	35
Information trimestrielle	36
Résultats du quatrième trimestre	37
Information sectorielle	40
Transactions entre parties liées	41
Obligations et engagements contractuels	42
Arrangements hors bilan	43
Information sur les actions en circulation	43
Événements postérieurs au 31 décembre 2025	44
Risques et incertitudes	44
Contrôles et procédures de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière	44
Base d'établissement des états financiers consolidés	45
Estimations comptables critiques et jugements importants	47
Instruments financiers	47
Renseignements techniques	47
Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS	47
Énoncés prospectifs	49
Mise en garde à l'égard des investisseurs américains concernant l'utilisation d'estimations de réserves et ressources minérales	50
Informations sur la Société	51

Description de l'entreprise

Lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires tenue le 8 mai 2025, les actionnaires de la Société ont approuvé la résolution visant à modifier les statuts de la Société afin de changer sa dénomination sociale de « Redevances Aurifères Osisko Itée » à « Redevances OR Inc. ». Le changement de dénomination est entré en vigueur à cette date.

Redevances OR est engagée dans l'acquisition et la gestion de redevances, d'ententes de flux et d'intérêts similaires de métaux précieux et d'autres matières premières qui correspondent aux objectifs de la Société en matière de risque/rendement. La Société détient un portefeuille de redevances, d'ententes de flux, d'options sur des financements par redevances ou ententes de flux, et de droits exclusifs de participer à des futurs financements par redevances ou ententes de flux sur divers projets. Le principal actif de la Société est une redevance de 3 à 5 % du rendement net de fonderie (*net smelter return* ou « NSR ») sur le complexe Canadian Malartic, situé au Québec (Canada).

Redevances OR est une société ouverte domiciliée au Québec (Canada), dont les titres se négocient à la Bourse de Toronto (« TSX ») et à la Bourse de New York (« NYSE »), et a été constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). L'adresse de son siège social est le 1100 avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec, Canada.

Modèle d'affaires et stratégie

Redevances OR mise sur l'acquisition de redevances et de flux de métaux précieux de grande qualité et de longue durée visant des actifs situés dans des juridictions favorables et exploités par des sociétés minières bien établies. La Société déploie son capital en procédant à l'acquisition d'investissements de redevances et de flux de métaux relatifs à des projets miniers à différents stades d'exploitation et de développement. Redevances OR s'efforce d'offrir aux investisseurs une exposition aux métaux précieux avec un plus faible profil de risque grâce à un inventaire d'actifs diversifiés sur les plans géographique et opérationnel. L'objectif de Redevances OR consiste à déployer son capital dans de nouvelles occasions d'investissement relatives afin d'améliorer davantage son profil de croissance.

Faits saillants

Exercice 2025

- 80 775 onces d'équivalent d'or (« OEO¹ ») gagnées (80 740 OEO en 2024);
- Produits records provenant des redevances et des ententes de flux de 277,4 millions de dollars (191,2 millions de dollars en 2024);
- Flux de trésorerie records générés par les activités d'exploitation de 245,6 millions de dollars (159,9 millions de dollars en 2024);
- Bénéfice net record de 206,1 millions de dollars ou 1,10 \$ par action de base (16,3 millions de dollars ou 0,09 \$ par action de base en 2024);
- Bénéfice ajusté record² de 165,5 millions de dollars ou 0,88 \$ par action de base (97,3 millions de dollars ou 0,52 \$ par action de base en 2024);
- Sans dette après le remboursement intégral de la facilité de crédit renouvelable (remboursements nets de 94,9 millions de dollars en 2025);
- Solde de trésorerie de 142,1 millions de dollars au 31 décembre 2025;
- Augmentation de la facilité de crédit renouvelable à 650,0 millions de dollars en plus d'une clause accordéon non engagée de 200,0 millions de dollars, et report de la date d'échéance au 30 mai 2029;
- Achat, pour annulation, dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, d'un total de 1,1 million d'actions ordinaires pour la somme de 36,7 millions de dollars (50,8 millions de dollars canadiens; prix d'achat moyen par action de 47,86 \$ CA) en 2025;
- Premier paiement reçu de la part de Cardinal Namdini Mining Ltd. en vertu de la redevance de 1,0 % NSR couvrant la mine d'or Namdini (« Namdini »);
- Premier paiement reçu de la part de Talisker Resources Ltd. en vertu de la redevance de 1,7 % NSR à Bralorne;
- Acquisition par OR Royalties International Ltd. (« OR Royalties International »), une filiale en propriété exclusive de la Société, d'un flux argentifère de 100 % sur le projet South Railroad d'Orla Mining Ltd. au Nevada (États-Unis), pour une contrepartie en trésorerie de 13,0 millions de dollars;

1 Les OEO sont calculées trimestriellement et comprennent les redevances et les flux de métaux. Les onces d'argent et les tonnes de cuivre gagnées en vertu d'ententes de redevances et de flux de métaux sont converties en OEO en multipliant les onces d'argent ou les tonnes de cuivre gagnées par le prix moyen de l'argent par once ou du cuivre par tonne pour la période et en divisant le résultat par le prix moyen de l'or par once pour la période. Les redevances en trésorerie et les autres métaux et matières premières sont convertis en OEO en divisant le produit associé par le prix moyen de l'or par once pour la période. Pour connaître les prix moyens des métaux utilisés, veuillez consulter la rubrique *Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts* du présent rapport de gestion.

2 Le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les Normes IFRS de comptabilité et qui pourraient ne pas être comparables à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Veuillez consulter les mesures non conformes aux IFRS présentées à la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails et pour un rapprochement quantitatif de chaque mesure financière non conforme aux IFRS à la mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable.

- Acquisition d'une redevance de 1,5 % NSR auprès de Japan Gold Corp. (« Japan Gold ») visant les propriétés entièrement contrôlées par Japan Gold au Japon pour une contrepartie de 5,0 millions de dollars en trésorerie;
- Acquisition d'un portefeuille de redevances visant divers projets en Colombie-Britannique (Canada) auprès de Sable Resources Ltd. (« Sable Resources ») pour une contrepartie en trésorerie de 3,8 millions de dollars canadiens (2,8 millions de dollars), ainsi que certains droits relatifs à la future acquisition d'intérêts similaires auprès de Sable Resources;
- Deuxième versement de 10,0 millions de dollars payé par OR Royalties International sur le flux aurifère Cascabel;
- Réception de 49,0 millions de dollars de la part de Harmony Gold Mining Company Limited (« Harmony ») pour des actions détenues par OR Royalties International suivant la clôture de la transaction visant l'acquisition, par Harmony, de MAC Copper Limited;
- Publication de la cinquième édition du rapport de développement durable de la Société, intitulé « *Growing Responsibly* » (*Une croissance responsable*), ainsi que du *Recueil d'actifs 2025* de Redevances OR; et
- Déclaration de dividendes trimestriels totalisant 0,211 \$ par action ordinaire (0,255 \$ CA ou 0,182 \$ US par action ordinaire en 2024).

Événements postérieurs au 31 décembre 2025

- Acquisition d'une redevance supplémentaire de 1,0 % NSR couvrant la mine Namdini en production au Ghana, avec une date d'effet au 1^{er} octobre 2025. Redevances OR a conclu la transaction avec Savannah Mining Limited (« Savannah ») et ainsi acquis la participation résiduelle de 50 % de Savannah dans la redevance de 2,0 % NSR pour une contrepartie totale en trésorerie pouvant atteindre 103,5 millions de dollars;
- Conclusion d'un accord définitif avec Gold Fields Limited (« Gold Fields ») en vue d'acquérir un portefeuille de haute qualité d'actifs de métaux précieux composé de huit redevances (le « portefeuille ») pour une contrepartie totale de 115,0 millions de dollars en trésorerie, dont la principale est une redevance de 1,5 % NSR sur la mine d'or-argent San Gabriel, exploitée par Compañía de Minas Buenaventura SAA (« Buenaventura ») et située dans la province de General Sánchez Cerro, région de Moquegua au Pérou. En plus du portefeuille, la Société s'est engagée à verser à Gold Fields la somme de 52,0 millions de dollars en contrepartie d'obligations de paiements différés totalisant 60,0 millions de dollars payables par Galiano Gold Inc. (30,0 millions de dollars le ou avant le 31 décembre 2026 et 30,0 millions de dollars suivant la production d'un total de 100 000 onces d'or provenant du gisement Nkran de la mine d'or Asanko); et
- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,055 \$ par action ordinaire, payable le 15 avril 2026 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 mars 2026.

Mise à jour corporative

Le 29 janvier 2026, la Société a annoncé la nomination de M. Kevin Thomson en tant que membre indépendant de son conseil d'administration. Parallèlement, la Société a annoncé que M. William Murray John avait démissionné de son poste d'administrateur de la Société, avec effet immédiat.

M. Kevin Thomson cumule plus de 40 ans d'expérience de haut niveau en fusions et acquisitions stratégiques dans le secteur minier. Plus récemment, M. Thomson a occupé le poste de vice-président exécutif principal aux affaires stratégiques à la Société Aurifère Barrick (« Barrick »), où il a été impliqué dans tous les dossiers d'importance stratégique, notamment la gestion de négociations complexes, l'élaboration de la stratégie d'entreprise de Barrick, la participation à des dossiers juridiques complexes et ceux liés à la gouvernance.

Prévisions pour 2026 et perspectives sur 5 ans

Prévisions pour 2026

Redevances OR s'attend à ce que les OEO gagnées se situent entre 80 000 et 90 000 en 2026 avec une marge monétaire³ moyenne d'environ 97 %. Aux fins des prévisions pour 2026, les livraisons d'argent et de cuivre et les redevances en trésorerie ont été converties en OEO en utilisant des prix pour les métaux basés sur les prix consensuels des matières premières de février 2026 et un ratio des prix de l'or et de l'argent de 73:1.

Les prévisions pour 2026 supposent une montée en puissance des mines Dalgaranga et San Gabriel, ainsi que les premiers paiements reçus en vertu de ces redevances sur le revenu brut et NSR de la part de Ramelius Resources Ltd. et Buenaventura, respectivement. Les prévisions supposent également une augmentation des paiements associés aux OEO gagnées en vertu de la redevance de 2,0 % NSR de la Société couvrant la mine Namdini de Cardinal Namdini Mining Ltd. Par ailleurs, les prévisions supposent des livraisons d'OEO relativement constantes d'une année à l'autre en provenance de la mine Mantos Blancos de Capstone Copper Corp. Enfin, les prévisions tiennent compte d'estimations prudentes quant aux OEO qui devraient être gagnées de la mine CSA de Harmony, alors que la transition de propriété à Harmony se poursuit et que l'équipe de Harmony continue de conditionner l'actif en vue d'en optimiser le rendement à long terme.

Les prévisions de Redevances OR quant aux droits de redevances et ententes de flux pour 2026 reposent largement sur les prévisions publiques disponibles de ses partenaires exploitants. Lorsque les prévisions publiques sur des propriétés ne sont pas disponibles, Redevances OR obtient des prévisions internes de la part des exploitants ou se base sur les meilleures estimations de la direction.

Perspectives sur 5 ans

Redevances OR s'attend à ce que son portefeuille génère entre 120 000 et 135 000 OEO en 2030. Ces perspectives supposent le démarrage de la production sur les projets Windfall de Gold Fields, Hermosa/Taylor de South32 Limited, Cariboo d'Osisko Développement Corp., Spring Valley de Solidus Resources LLC, Amulsar de United Gold et South Railroad de Orla Mining Ltd., respectivement. Cela suppose également une production accrue de la part de certains autres exploitants qui procèdent à des expansions, incluant l'expansion du district Island Gold d'Alamos Gold Inc., entre autres. Les perspectives sur 5 ans supposent qu'il n'y aura aucune contribution d'OEO en provenance de la mine Eagle Gold, qui reste sous séquestre. Au-delà de ce profil de croissance, Redevances OR détient plusieurs autres actifs de croissance qui n'ont pas été pris en compte dans les perspectives sur un horizon de 5 ans, puisque leurs calendriers de développement respectifs sont étalés sur une plus longue période, ou sont difficiles à prévoir de manière raisonnable pour l'instant. À mesure que ces exploitants présenteront une vision plus claire pour ces actifs respectifs, Redevances OR pourra envisager de les inclure dans ses futures perspectives à long terme.

Les perspectives sur 5 ans sont basées sur les jugements internes établis en fonction des prévisions publiquement disponibles et des autres renseignements divulgués par les tiers propriétaires et exploitants des actifs de la Société et pourraient différer significativement des résultats réels. Lorsque les prévisions publiques sur des propriétés ne sont pas disponibles, Redevances OR obtient des prévisions internes de la part des exploitants ou se base sur les meilleures estimations de la direction. Les hypothèses de prix des matières premières utilisées pour établir les perspectives sur 5 ans sont basées sur les consensus actuels à long terme et sur un ratio des prix de l'or et de l'argent de 82:1.

Ces perspectives sur 5 ans remplacent les perspectives sur 5 ans publiées antérieurement en février 2025, et ces dernières devraient être considérées comme ayant été retirées. Les investisseurs ne devraient pas utiliser les perspectives actuelles sur 5 ans pour extrapoler les résultats prévus pour toute année donnée au cours de la période de 5 ans (de 2026 à 2030).

³ La marge monétaire est une mesure de performance financière non conforme aux IFRS qui n'a aucune définition standard selon les Normes IFRS de comptabilité et qui pourrait ne pas être comparable aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Elle est calculée en déduisant le coût des ventes (excluant l'épuisement) des produits. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails et pour un rapprochement quantitatif de chaque mesure financière non conforme aux IFRS à la mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable.

Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts

Le tableau suivant présente le détail des OEO gagnées en vertu des redevances, flux et autres intérêts de la Société :

	Trois mois terminés les		Exercices terminés les	
	2025	31 décembre 2024	2025	31 décembre 2024
Or				
Complexe Canadian Malartic, redevance	7 830	7 460	31 914	32 588
Éléonore, redevance	1 211	1 358	5 123	5 273
District Island Gold, redevance	823	765	3 274	3 011
Seabee, redevance	261	298	2 135	2 456
Ermitaño, redevance	477	652	1 967	2 419
Complexe Lamaque, redevance	384	409	1 788	1 737
Namdini, redevance ⁽ⁱ⁾	677	-	1 435	-
Pan, redevance	361	344	1 283	1 340
Tocantinzinho, redevance ⁽ⁱⁱ⁾	305	120	1 102	120
Bald Mountain, redevance	357	-	825	869
Fruta del Norte, redevance	104	115	451	416
Eagle Gold, redevance ⁽ⁱⁱⁱ⁾	-	-	-	2 857
Autres	356	190	1 184	719
	13 146	11 711	52 481	53 805
Argent				
Mantos Blancos, flux	4 683	2 385	12 830	9 430
CSA, flux	1 483	1 545	4 782	5 407
Sasa, flux	1 130	1 094	4 406	4 286
Gibraltar, flux	747	472	2 217	2 132
Complexe Canadian Malartic, redevance	61	46	191	175
Autres	54	63	210	180
	8 158	5 605	24 636	21 610
Cuivre et autres				
CSA, flux cuprifère ^(iv)	408	1 350	2 930	2 679
Renard, flux diamantifère ^(v)	-	285	646	1 529
Autres	23	1 054	82	1 117
	431	2 689	3 658	5 325
Total des OEO	21 735	20 005	80 775	80 740

- (i) La Société a reçu son premier paiement au cours du deuxième trimestre de 2025. La mine Namdini procède actuellement à l'accroissement de la production en vue d'atteindre sa pleine capacité de conception.
- (ii) G Mining Ventures Corp. a annoncé que sa production d'or avait débuté le 9 juillet 2024. La production commerciale a été déclarée le 3 septembre 2024, et le premier paiement de redevances a été reçu au quatrième trimestre de 2024.
- (iii) Le 24 juin 2024, Victoria Gold Corp. (« Victoria ») a annoncé une rupture de pente à ses installations de lixiviation en tas à la mine Eagle Gold et les opérations ont depuis été suspendues. Veuillez consulter la rubrique *Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails.
- (iv) Le flux cuprifère CSA a été acquis le 15 juin 2023, avec une date d'effet au 15 juin 2024. La première livraison de cuivre a été reçue et vendue par OR Royalties International (anciennement Osisko Bermuda Limited) au troisième trimestre de 2024. Le cuivre est livré le dernier jour de chaque trimestre et peut, dans certaines situations, être vendu au trimestre suivant.
- (v) Le 27 octobre 2023, Stornoway Diamonds (Canada) Inc. (« Stornoway »), l'exploitant de la mine de diamants Renard, a annoncé qu'elle suspendait les activités et qu'elle se plaçait sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (« LACC »). En 2024 et 2025, la mine Renard a traité et vendu un petit nombre de diamants dans le cadre du plan de surveillance et maintien.

Résultats réels versus prévisions pour 2025

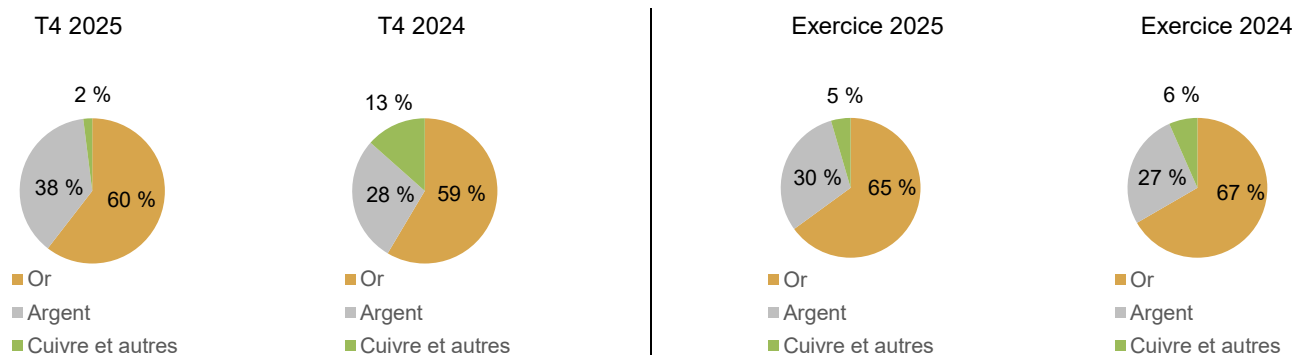
Le tableau suivant compare les résultats réels avec les prévisions publiées en février 2025 :

	Résultats réels		Prévisions		
	OEO	Marge monétaire (%)	Bas (OEO)	Haut (OEO)	Marge monétaire (%)
Redevances et flux	80 775	96,7	80 000	88 000	97,0

Les OEO gagnées en 2025 étaient conformes aux prévisions initiales publiées en février 2025, malgré l'impact défavorable des ratios or/argent et or/cuivre plus élevés (comparativement aux ratios budgétés utilisés pour établir les prévisions pour 2025).

Les OEO gagnées en 2025 sont restées stables d'une année à l'autre. L'arrêt des opérations à la mine Eagle Gold en juin 2024 (2 857 OEO avaient été gagnées en vertu de la redevance Eagle Gold en 2024) a été plus que compensé par une augmentation des livraisons d'argent en provenance de la mine Mantos Blancos et par une augmentation des paiements de redevances de Tocantinzinho, alors que la mine a procédé à une montée en puissance de ses activités au courant de l'année. La Société a aussi reçu son premier paiement en vertu de sa redevance Namdini, où les activités étaient également en phase de montée en puissance en 2025.

OEO par produit



Prix moyen des métaux et taux de change

	Trois mois terminés les 31 décembre				Exercices terminés les 31 décembre			
	2025		2024		2025		2024	
	Réalisé	Moyenne	Réalisé	Moyenne	Réalisé	Moyenne	Réalisé	Moyenne
Or ⁽ⁱ⁾	4 122 \$	4 135 \$	2 656 \$	2 663 \$	3 425 \$	3 432 \$	2 361 \$	2 386 \$
Argent ⁽ⁱⁱ⁾	55 \$	55 \$	31 \$	31 \$	41 \$	40 \$	28 \$	28 \$
Cuivre ⁽ⁱⁱⁱ⁾	11 750 \$	11 092 \$	8 880 \$	9 193 \$	10 153 \$	9 945 \$	8 920 \$	9 147 \$
Taux de change (\$ CA/\$ US) ^(iv)	s.o.	0,7170	s.o.	0,7154	s.o.	0,7157	s.o.	0,730

- (i) Le prix moyen représente le prix « pm » en dollars américains par once selon le London Bullion Market Association.
- (ii) Le prix moyen représente le prix en dollars américains par once selon le London Bullion Market Association.
- (iii) Le prix moyen représente le prix en dollars américains par tonne selon le London Metal Exchange.
- (iv) Taux quotidien de la Banque du Canada.

Résumé du portefeuille de redevances, flux et autres intérêts

Au 18 février 2026, Redevances OR détenait un portefeuille de 179 redevances, 15 ententes de flux et 3 ententes d'écoulement, ainsi que 7 options de redevances. Au moment présent, la Société a 22 actifs en production.

Portefeuille en fonction de l'étape de l'actif

Étape de l'actif	Redevances	Flux	Ententes d'écoulement	Nombre total d'actifs
En production	17	5	-	22
Développement	16	9	1	26
Exploration et évaluation	146	1	2	149
	179	15	3	197

Actifs en production ⁽ⁱ⁾

Actif	Exploitant	Intérêt ⁽ⁱⁱ⁾	Matières premières	Territoire
<u>Amérique du Nord</u>				
Akasaba Ouest ⁽ⁱⁱⁱ⁾	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 2,5 % NSR	Au, Cu	Canada
Bald Mtn. Alligator Ridge / Duke et Trapper	Kinross Gold Corporation	Redevance de 1 % / 4 % ^(iv) GSR	Au	É.-U.
Bralome ^(v)	Talisker Resources Ltd.	Redevance de 1,7 % NSR	Au	Canada
Complexe Canadian Malartic	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 3 à 5 % NSR	Au, Ag	Canada
Éléonore	Dhilmar Ltd.	Redevance de 2,2 à 3,5 % NSR	Au	Canada
Ermitaño	First Majestic Silver Corp.	Redevance de 2 % NSR	Au, Ag	Mexique
Gibraltar	Taseko Mines Limited	Flux de 100 %	Ag	Canada
District Island Gold	Alamos Gold Inc.	Redevance de 1,38 à 3 % NSR	Au	Canada
Complexe Lamaque	Eldorado Gold Corporation	Redevance de 1 % NSR	Au	Canada
Macassa TH	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 1 % NSR	Au	Canada
Pan	Minera Alamos Inc.	Redevance de 4 % NSR	Au	É.-U.
Parral	GoGold Resources Inc.	Flux de 2,4 %	Au, Ag	Mexique
Santana	Minera Alamos Inc.	Redevance de 3 % NSR	Au	Mexique
Seabee	SSR Mining Inc.	Redevance de 3 % NSR	Au	Canada
<u>En dehors de l'Amérique du Nord</u>				
Brauna	Lipari Mineração Ltda	1 % GRR ^(vi)	Diamants	Brésil
CSA	Harmony Gold Mining Company Limited	Flux de 100 % Flux de 2,25 à 4,875 %	Ag Cu	Australie
Dolphin Tungsten	Group 6 Metals Limited	1,5 % GRR	Tungstène (W)	Australie
Fruta del Norte	Lundin Gold Inc.	Redevance de 0,1 % NSR	Au	Équateur
Mantos Blancos	Capstone Copper Corp.	Flux de 100 %	Ag	Chili
Namdini ^(vii)	Cardinal Namdini Mining Ltd.	Redevance de 2 % NSR	Au	Ghana
Sasa	Central Asia Metals plc	Flux de 100 %	Ag	Macédoine du Nord
Tocantinzinho	G Mining Ventures Corp.	Redevance de 0,75 % NSR	Au	Brésil

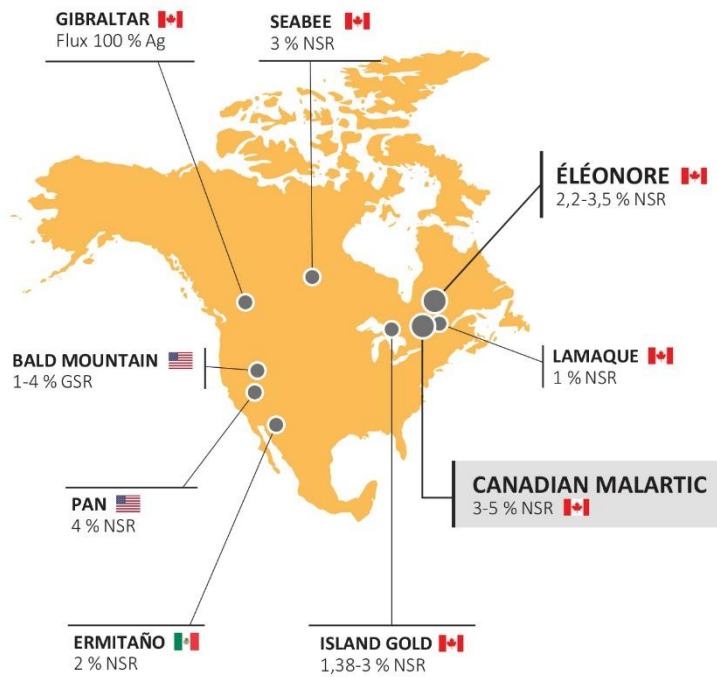
Principaux actifs d'exploration/d'évaluation et de développement

Actif	Exploitant	Intérêts	Matières premières	Territoire
Altar	Aldebaran Resources Inc. et Sibanye-Stillwater Ltd.	Redevance de 1 % NSR	Cu, Au	Argentine
Amulsar	United Gold (privé)	Flux de 3,34 % Au / 49,22 % Ag	Au, Ag	Arménie
Arctic	South32 Limited / Trilogy Metals Inc.	Redevance de 1 % NSR	Cu	É.-U.
AntaKori	Regulus Resources Inc.	Redevance de 0,75 % à 1,5 % NSR	Cu, Au	Pérou
Back Forty	Gold Resource Corporation	Flux de 18,5 % Au / 85 % Ag	Au, Ag	É.-U.
Cariboo	Osisko Développement Corp.	Redevance de 5 % NSR	Au	Canada
Cascabel	SolGold plc ^(viii)	Flux de 6 % Redevance de 0,6 % NSR	Au Cu, Au	Équateur
Casino	Western Copper & Gold Corporation	Redevance de 2,75 % NSR	Au, Ag, Cu	Canada
Copperwood	Highland Copper Company Inc.	Redevance de 1,5 % NSR Redevance de 0,115 % NSR	Cu Ag	É.-U.
Dalgaranga	Ramelius Resources Limited	1,44 % GRR	Au	Australie
Eagle Gold ^(ix)	Victoria Gold Corp.	Redevance de 5 % NSR	Au	Canada
Hammond Reef	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 2 % NSR	Au	Canada
Hermosa (Taylor)	South32 Limited	Redevance de 1 % NSR sur le minerai sulfuré	Zn, Pb, Ag	É.-U.
Horne 5	Ressources Falco Itée	Flux de 90 % à 100 %	Ag	Canada
Marban	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 0,435 à 2 % NSR	Au	Canada
Marimaca MOD	Marimaca Copper Corp.	Redevance de 1 % NSR	Cu	Chili
Pine Point	Pine Point Mining Limited	Redevance de 3 % NSR	Zn, Pb	Canada
Shaakichiwaanaan	Ressources PMET inc.	Redevance de 2 % NSR	Lithium (Li)	Canada
South Railroad	Orla Mining Ltd.	Flux de 100 %	Ag	É.-U.
Spring Valley ^(x)	Solidus Resources LLC	Redevance de 0,5 à 3,5 % NSR	Au	É.-U.
Upper Beaver	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 2 % NSR	Au, Cu	Canada
West Kenya	Saturn Resources Ltd.	Redevance de 2 % NSR	Au	Kenya
Wharekirauponga (WKP)	OceanaGold Corporation	Redevance de 2 % NSR	Au, Ag	Nouvelle-Zélande
White Pine	White Pine Copper LLC	Redevance de 1,5 % NSR Redevance de 11,5 % NSR	Cu Ag	É.-U.
Windfall	Gold Fields Limited	Redevance de 2,0 à 3,0 % NSR	Au	Canada

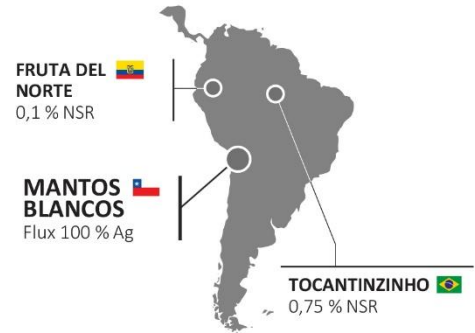
- (i) Le flux diamantifère Renard est exclu des actifs en production puisque les livraisons reçues depuis 2023 se rapportent uniquement à la production résiduelle dans le cadre du plan de surveillance et maintien.
- (ii) Excluant les fins de redevances et les réductions de flux, le cas échéant.
- (iii) La redevance couvre moins de la moitié de la superficie planifiée de la mine à ciel ouvert.
- (iv) Revenu brut de fonderie (*gross smelter return* ou « GSR »).
- (v) En avril 2025, Talisker Resources Ltd. a annoncé que le développement latéral avait débuté sur la veine Alhambra du projet aurifère Bralorne. La Société a reçu son premier paiement de redevances en avril 2025.
- (vi) Redevance sur le revenu brut (*gross revenue royalty* ou « GRR »).
- (vii) Au cours du deuxième trimestre de 2025, la Société a reçu son premier paiement de redevances de la mine d'or Namdini. En janvier 2026, la Société a acquis une redevance supplémentaire de 1 % NSR sur la mine Namdini, pour une redevance totale de 2 %.
- (viii) Le 24 décembre 2025, SolGold plc a annoncé qu'il avait convenu d'être acquis par son plus grand actionnaire, Jiangxi Copper Company Limited.
- (ix) Le 24 juin 2024, Victoria a annoncé une rupture de pente à ses installations de lixiviation en tas à la mine Eagle Gold et les opérations ont été suspendues. Le 14 août 2024, PricewaterhouseCoopers Inc., SAI a été nommé en tant que séquestre et gestionnaire de Victoria Gold Corp. par la Cour supérieure de justice de l'Ontario. Veuillez consulter la rubrique *Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails.
- (x) Une redevance de 2,5 à 3,0 % NSR s'applique au secteur principal des ressources; une redevance distincte de 0,5 % NSR s'applique en périphérie de la propriété.

Principaux actifs en production

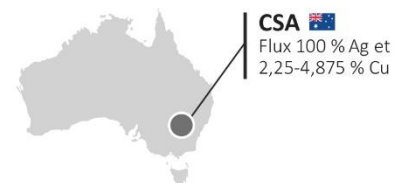
AMÉRIQUE DU NORD



AMÉRIQUE DU SUD



AUSTRALIE



AUTRES

- SASA Flux 100 % Ag
- NAMDINI 2 % NSR

Distribution géographique des actifs



Redevances, flux et autres intérêts – Principales transactions (2025)

En mai 2025, OR Royalties International a acquis d'une tierce partie un flux argentifère sur le projet South Railroad d'Orla Mining Ltd. au Nevada (États-Unis), pour la somme de 13,0 millions de dollars. OR Royalties International aura le droit de recevoir 100 % de la production d'argent des gisements Dark Star, Pinion et Jasperoid Wash, sur la durée de vie de la mine, en contrepartie de paiements continus en trésorerie pour l'argent affiné équivalant à 15 % du cours au comptant de l'argent à la date de livraison.

En juillet 2025, OR Royalties International a procédé au deuxième versement de 10,0 millions de dollars sur le flux aurifère Cascabel. Le dépôt résiduel de 205,0 millions de dollars sera payé de la façon suivante :

- 10,0 millions de dollars suivant l'atteinte de jalons opérationnels, incluant le dépôt de toutes les demandes de permis finales pour la construction et l'exploitation du projet; et
- 195,0 millions de dollars payables en prélèvements au prorata de la construction des installations.

Redevances, flux et autres intérêts – Droits de rachat et de réduction

Certaines redevances et certains flux et autres intérêts sont sujets à des droits de rachat et/ou de réduction détenus par les exploitants. Les droits de rachat et de réduction significatifs sont décrits ci-dessous.

Flux cuprifère CSA

OR Royalties International détient des flux argentifère et cuprifère distincts sur la mine CSA. Dans le cadre de l'entente de flux cuprifère, OR Royalties International a le droit de recevoir du cuivre affiné en quantité équivalente à 3,0 % du cuivre payable produit par la mine CSA jusqu'au 5^e anniversaire de l'entente, puis 4,875 % du cuivre payable produit par la mine CSA jusqu'à ce que 33 000 tonnes métriques aient été livrées au total, et par la suite, 2,25 % du cuivre payable produit par la mine CSA pour le reste de la durée de vie de la mine.

Au 5^e anniversaire de la date de clôture (le 15 juin 2028), le détenteur de la mine aura l'option d'exercer certains droits de réduction en effectuant un paiement unique en trésorerie en faveur d'OR Royalties International de 20,0 millions de dollars à 40,0 millions de dollars. Si l'option est exercée, OR Royalties International aura toujours le droit de recevoir du cuivre affiné correspondant à 3,25 % – 4,0625 % du cuivre payable produit par la mine CSA jusqu'à ce que 23 900 à 28 450 tonnes métriques aient été livrées au total, et par la suite 1,5 % – 1,875 % du cuivre payable produit par la mine CSA pour le reste de la durée de vie de la mine.

Redevance NSR et flux aurifère Cascabel

Redevances OR est titulaire d'une redevance de 0,6 % NSR sur le projet Cascabel, qui est sujette à une option de réduction. Le 30 novembre 2026, le détenteur du projet Cascabel pourrait réduire de 1/3 la redevance NSR en contrepartie d'un paiement unique d'environ 35,0 millions de dollars en trésorerie.

OR Royalties International est titulaire d'un flux aurifère de 6,0 % des onces d'or contenues produites sur le projet Cascabel, jusqu'à ce que 225 000 onces d'or aient été livrées, et de 3,6 % par la suite, pour le reste de la durée de vie de la mine. Le 24 décembre 2025, SolGold plc, le détenteur actuel du projet Cascabel, a annoncé qu'il avait convenu d'être acquis par son plus grand actionnaire, Jiangxi Copper Company Limited. En raison du changement de contrôle, le flux aurifère sera sujet à une option de réduction lorsque la transaction aura été conclue. Avant le 15 juillet 2027, le nouveau détenteur aura un droit unique de réduire de 50 % le flux aurifère en effectuant un paiement unique d'or équivalent à 50 % du montant total avancé jusqu'alors par OR Royalties International sous forme de dépôts de préconstruction et de construction, moyennant certains ajustements.

Principaux actifs en production – Mises à jour

Redevance Complexe Canadian Malartic (Mines Agnico Eagle Limitée)

La Société détient une redevance de 3 à 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic, située à Malartic, au Québec, et exploitée par Mines Agnico Eagle limitée (« Agnico Eagle »). Redevances OR est titulaire d'une redevance de 5,0 % NSR sur les gisements souterrains East Gouldie et Odyssey Sud, une redevance de 3,0 % NSR sur le gisement souterrain Odyssey Nord et une redevance de 3,0 à 5,0 % NSR sur le gisement souterrain East Malartic, qui sont adjacents à la mine Canadian Malartic. La mine Canadian Malartic et la mine Odyssey forment maintenant le complexe Canadian Malartic. De plus, des frais d'usinage de 0,40 \$ CA par tonne sont payables à Redevances OR sur le minerai traité provenant de toute propriété qui ne faisait pas partie de la propriété Canadian Malartic au moment de la vente de la mine en 2014.

Prévisions pour 2026 et perspectives sur trois ans

Le 12 février 2026, Agnico Eagle a annoncé une production prévue de 575 000 à 605 000 onces d'or à Canadian Malartic pour l'année 2026, comparativement à 642 612 onces d'or produites en 2025. La production d'or de la société devrait se situer dans la fourchette entre 640 000 et 670 000 onces en 2027 et entre 720 000 et 750 000 onces en 2028.

Agnico Eagle continue de progresser dans la transition vers les opérations minières souterraines avec la construction de la mine Odyssey. Lorsque la fosse Barnat à Canadian Malartic sera épuisée en 2029, la production d'or annuelle devrait se situer dans la fourchette entre 550 000 et 600 000 onces, soutenue par un taux d'extraction minière souterraine d'environ 19 000 t/j provenant de quatre gisements. L'usine de traitement devrait alors disposer d'une capacité excédentaire d'environ 40 000 t/j. La Société met de l'avant trois projets afin de potentiellement utiliser une partie de cette capacité excédentaire et positionner Canadian Malartic pour atteindre une production d'or annuelle d'un million d'onces à compter de 2033. Ces projets comprennent (i) un deuxième puits à Odyssey, (ii) le développement d'une fosse à ciel ouvert satellite à Marban et (iii) le développement du projet souterrain Wasamac. Marban et Wasamac sont respectivement situés à une douzaine et une centaine de kilomètres environ de l'usine Canadian Malartic. En 2026, Canadian Malartic a planifié des arrêts trimestriels de quatre jours pour assurer l'entretien régulier de l'usine. Redevances OR est titulaire de plusieurs redevances à Marban qui, combinées, équivalent à une redevance d'environ 0,9 % NSR, et tant Marban que Wasamac seraient admissibles aux frais d'usinage à forfait de 0,40 \$ CA applicables à l'usine Canadian Malartic.

Mise à jour des activités

Le 12 février 2026, Agnico Eagle a annoncé une production d'or au complexe Canadian Malartic de 153 433 onces pour le quatrième trimestre de 2025, comparativement à 146 485 onces au quatrième trimestre de 2024. La production pour l'année 2025 s'établit à 642 612 onces d'or, comparativement à 655 654 onces d'or en 2024.

Mise à jour sur la mine Odyssey

Les travaux de forage d'exploration en 2025 ont continué d'augmenter l'étendue des réserves minérales et des ressources minérales à la mine Odyssey, démontrant encore une fois la qualité et l'ampleur des gisements East Gouldie et Odyssey. Au 31 décembre 2025, les réserves minérales sont estimées à 6,0 millions d'onces d'or (59,7 millions de tonnes à une teneur de 3,14 g/t Au). Les ressources mesurées et indiquées sont estimées à 3,4 millions d'onces d'or (57,8 millions de tonnes à une teneur de 1,85 g/t Au), et les ressources présumées sont estimées à 12,7 millions d'onces d'or (177,7 millions de tonnes à une teneur de 2,21 g/t Au); une évaluation technique a été entreprise et devrait être complétée vers la fin de 2026.

La mise à jour technique de juin 2023 incorporait environ 9,0 millions d'onces au plan minier et envisageait une durée de vie pour la mine se prolongeant jusqu'en 2042. La croissance substantielle de l'inventaire des réserves minérales et des ressources minérales depuis le 31 décembre 2022 soutient la possibilité de prolonger sensiblement la durée de vie de la mine Odyssey et fournit une base solide pour un profil de production plus important à long terme, avec l'ajout d'un nouveau front d'exploitation soutenu par un deuxième puits. Agnico Eagle estime que cela positionne Odyssey comme un actif de calibre mondial pour plusieurs décennies.

Odyssey – Puits n° 1

Le développement minier a continué de progresser plus rapidement que prévu au quatrième trimestre de 2025, livrant des taux d'avancement trimestriel records à Odyssey. Les travaux visent d'abord à préparer East Gouldie pour le début de la production à partir de la rampe, qui devrait avoir lieu au premier trimestre de 2026 (soit trois mois plus tôt que prévu). Le développement des niveaux de production dans le premier secteur d'abattage a été complété et la minéralisation d'East Gouldie est désormais accessible, tandis que la rampe principale a atteint le bas de la deuxième séquence d'abattage au niveau 111 (à une profondeur de 1 112 mètres). L'installation des infrastructures de distribution de remblai en pâte et des services essentiels est presque terminée. Le développement du système de ventilation a également progressé; l'excavation de monteries jusqu'au niveau 58 et la construction de la station du ventilateur d'extraction principal sont en cours.

Le développement des infrastructures de manutention des matières pour la première station de chargement du puits, entre les niveaux 102 et 114, s'est poursuivi plus rapidement que prévu à l'échéancier, permettant d'envisager le début de la production d'East Gouldie hissée par le puits au deuxième trimestre de 2027. Le fonçage du puits a progressé plus rapidement que prévu, atteignant une profondeur de 1 466 mètres au 31 décembre 2025 et atteignant le haut de la deuxième station de chargement planifiée. L'excavation des infrastructures de manutention des matières pour la deuxième station de chargement, entre les niveaux 146 et 150, est désormais amorcée et devrait se poursuivre jusqu'à la fin du troisième trimestre de 2026. Le fonçage du puits se poursuit et la première phase devrait être finalisée comme prévu au premier trimestre de 2027, à une profondeur planifiée de 1 600 mètres, tandis que la mise en service de la deuxième station de chargement est prévue en 2029. Une deuxième phase de fonçage sera relancée en 2029 et complétée en 2031, ce qui permettra d'approfondir le puits jusqu'à sa profondeur finale prévue de 1 870 mètres. La troisième station de chargement, située entre les niveaux 181 et 187, devrait être complétée et mise en service en 2031.

La construction des principales infrastructures de surface s'est poursuivie en respect des budgets et de l'échéancier. La fabrication du treuil de production est en cours en Allemagne et la livraison est prévue au deuxième trimestre de 2026. La construction a progressé sur la phase 2 de l'usine de remblai en pâte (conçue pour une capacité de 20 000 t/j) et devrait être complétée en 2027.

Odyssey – Puits n° 2

Agnico Eagle va de l'avant avec une évaluation technique d'un deuxième puits potentiel à la mine Odyssey, dont la localisation privilégiée a maintenant été confirmée près du puits n° 1, près du centre de gravité du gisement. Le forage du trou pilote géotechnique avance à bon train et avait atteint une profondeur de 831 mètres au 31 décembre 2025, progressant vers une profondeur prévue d'environ 2 200 mètres. L'évaluation, qui tient compte de la mise à jour des ressources minérales de la fin de l'année 2025, évaluera la possibilité de développer une opération de 8 000 à 10 000 t/j, soutenue par un deuxième puits doté d'un treuil à friction et d'un treuil de service dédié, une configuration qui contribuerait à réduire les coûts d'exploitation et les dépenses d'investissement, accélérer le démarrage en ne nécessitant qu'une seule station de chargement, et réduire l'empreinte en surface.

L'évaluation technique devrait être complétée d'ici la fin de 2026 et les études en vue de l'obtention des permis débuteraient au troisième trimestre de 2026 en vue du dépôt potentiel d'une demande de permis officielle au début de 2027. L'approbation d'une modification au décret existant devrait prendre environ un an à compter du dépôt de la demande. Sous réserve de l'obtention des permis et de l'approbation du conseil, la construction, le fonçage du puits et le développement des infrastructures souterraines de production et de manutention des matières associées s'échelonnent sur une période de quatre ans, ce qui positionnerait le projet pour une production initiale potentielle en 2033.

Marban – Fosse à ciel ouvert satellite

La Société détient une redevance NSR de 0,435 % à 2 % sur le gisement Marban.

Dans le cadre de la stratégie d'Agnico Eagle visant à tirer parti de la pleine capacité de l'usine au complexe Canadian Malartic, la propriété Marban, située immédiatement au nord-est de la propriété Canadian Malartic, a été acquise en mars 2025 en tant que projet d'exploration avancée qui pourrait potentiellement soutenir une exploitation minière à ciel ouvert similaire à la fosse Barnat à Canadian Malartic.

Au quatrième trimestre de 2025, Agnico Eagle a procédé à une évaluation interne de Marban, éliminant les contraintes antérieures liées aux limites de propriété s'appliquant à la conception de la fosse, ce qui s'est soldé par une première estimation de réserves minérales probables pour la Société de 1,58 million d'onces d'or (51,6 millions de tonnes à un teneur de 0,95 g/t Au) au 31 décembre 2025. De plus, les travaux de forage réalisés durant le trimestre ont confirmé la présence et le prolongement du gisement aurifère Marban vers l'est, jusque sur la propriété adjacente Callahan détenue par Agnico Eagle. Les résultats de ces travaux de forage n'ont pas été inclus dans l'estimation des réserves minérales et des ressources minérales de 2025.

L'évaluation technique envisage un projet minier à ciel ouvert de 14 000 à 16 000 t/j, produisant entre 120 000 et 150 000 onces d'or annuellement sur une durée de vie de 12 ans pour la mine. En 2026, Agnico Eagle intégrera les nouveaux travaux de forage dans la conception optimisée de la fosse et évaluera les opportunités de redéploiement de l'équipement mobile de la fosse Barnat à Canadian Malartic afin de minimiser les dépenses d'investissement liées au projet. Les résultats de cette évaluation, qui sont attendus vers la fin de 2026, serviront à étayer le processus d'obtention des permis, qui devrait être complété en 2030. La construction du projet pourrait alors commencer en 2031, et la production initiale pourrait ainsi potentiellement débuter dès 2033.

Mise à jour des activités d'exploration

Le 12 février 2026, Agnico Eagle a indiqué qu'à Odyssey, en 2025, le forage d'exploration avait totalisé 233 754 mètres, auxquels s'ajoutent 34 672 mètres de forage supplémentaire dédié à l'exploration régionale autour de Canadian Malartic. Les travaux de forage d'exploration ciblaient plusieurs secteurs de la mine Odyssey et ont livré des résultats positifs dans l'extension est de la zone Odyssey Sud, dans les secteurs au centre, l'extension supérieure à l'est, à l'ouest et en profondeur du gisement East Gouldie, et dans la zone Sheehan située à l'ouest du puits.

Les travaux de forage souterrain ciblant l'extension supérieure vers l'est du gisement East Gouldie ont livré des résultats probants, par exemple dans le sondage UGED-071-029 qui a obtenu une teneur de 3,5 g/t Au sur 19,8 mètres à 1 010 mètres de profondeur, le sondage UGED-075-057 qui a recoupé 4,9 g/t Au sur 11,9 mètres à 929 mètres de profondeur, et le sondage UGED-095-004 qui a recoupé un intervalle titrant 6,8 g/t Au sur 9,3 mètres à 990 mètres de profondeur. Les résultats dans ce secteur du gisement ont largement contribué aux réserves minérales et aux ressources minérales présumées qui ont été ajoutées à East Gouldie à la fin de 2025.

Agnico Eagle prévoit dépenser environ 32,6 millions de dollars pour réaliser 190 700 mètres de forage à Canadian Malartic en 2026 avec plus de 20 foreuses actives en surface et sous terre, afin de mieux évaluer le plein potentiel du secteur de la mine Odyssey et de l'ensemble du portefeuille de propriétés à Canadian Malartic. Les principales cibles d'exploration resteront les extensions latérales du gisement East Gouldie et la zone Eclipse, tandis que dans les zones Odyssey Sud et Nord, le forage intercalaire et la vérification d'extensions latérales potentielles se poursuivront. Les études sur le gîte East Malartic se poursuivent dans le but de convertir les ressources minérales en réserves minérales dans le contexte de la mine souterraine Odyssey.

Une somme additionnelle de 11 millions de dollars sera dépensée dans le secteur Marban pour réaliser 45 000 mètres de forage d'exploration et de condamnation autour du gisement Marban, sous les infrastructures minières potentielles, ainsi qu'à des fins de conversion des ressources minérales et d'expansion du gisement Marban.

Mise à jour des estimations des réserves et des ressources minérales

Les réserves minérales et les ressources minérales à la mine Odyssey ont continué de s'accroître sensiblement en 2025, démontrant à nouveau la qualité des gisements East Gouldie et Odyssey. La mine Odyssey englobe un total de 6,0 millions d'onces d'or en réserves minérales prouvées et probables (59,7 millions de tonnes à une teneur de 3,14 g/t Au), 3,4 millions d'onces d'or en ressources minérales mesurées et indiquées (57,8 millions de tonnes à une teneur de 1,85 g/t Au) et 12,7 millions d'onces d'or en ressources minérales présumées (177,7 millions de tonnes à une teneur de 2,21 g/t Au) au 31 décembre 2025. Cet inventaire substantiel de réserves minérales et de ressources minérales continue de soutenir la vision de la Société pour Canadian Malartic, qui consiste à potentiellement augmenter la production à l'avenir en combinaison au développement de gisements satellites dans les secteurs environnants.

Dans la zone Odyssey Sud et la zone interne du gisement Odyssey, la réconciliation positive observée pour la production souterraine et les améliorations apportées au modèle des réserves minérales ont contribué au renouvellement des réserves minérales de la mine Odyssey à un taux atteignant 90 %. Conséquemment, les réserves minérales du gisement Odyssey totalisaient 0,3 million d'onces d'or (4,8 millions de tonnes à une teneur de 2,12 g/t Au) au 31 décembre 2025, un niveau similaire à celui de l'année précédente.

À la mine Canadian Malartic, la réconciliation systématiquement positive observée dans la fosse et les améliorations apportées au modèle des réserves minérales ont contribué à l'ajout d'environ 115 000 onces d'or aux réserves minérales dans la fosse à ciel ouvert en 2025. Conséquemment, les réserves minérales ont diminué d'environ 495 000 onces d'or, alors que la production d'or s'élevait à 610 000 onces d'or en place.

Le forage d'exploration en 2025 avait permis de repousser les limites des ressources minérales présumées d'East Gouldie latéralement vers l'ouest et vers l'est. Conséquemment, les ressources minérales présumées au gisement East Gouldie (incluant la zone subparallèle Eclipse) ont augmenté de 62 % (2,8 millions d'onces d'or) d'une année à l'autre pour s'établir à 7,4 millions d'onces d'or (94,3 millions de tonnes à une teneur de 2,43 g/t Au) au 31 décembre 2025.

Les travaux de forage ciblant la zone Eclipse en 2025 se sont soldés par l'estimation d'un premier inventaire de ressources minérales présumées à la fin de l'année de 0,6 million d'onces d'or (6,7 millions de tonnes à une teneur de 2,74 g/t Au) à proximité immédiate des infrastructures souterraines planifiées.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse d'Agnico Eagle du 12 février 2026 intitulé « *Agnico Eagle Reports Fourth Quarter And Full Year 2025 Results - Record Quarterly And Annual Free Cash Flow; 2025 Production Guidance Achieved; Total 2025 Shareholder Returns Of \$1.4 Billion; Dividend Increased By 12.5%; Updated Three-Year Guidance* » et le communiqué de presse d'Agnico Eagle du 12 février 2026 intitulé « *Agnico Eagle Provides An Update On 2025 Exploration Results And 2026 Exploration Plans - Year Over Year Mineral Reserves Increase 2% To 55.4 Moz; Indicated Mineral Resources Increase 10% To 47.1 Moz And Inferred Mineral Resources Increase 15% To 41.8 Moz* », les deux déposés sur www.sedarplus.ca.

Flux Mantos Blancos (Capstone Copper Corp.)

Redevances OR, par l'entremise d'OR Royalties International, est titulaire d'un flux argentifère de 100 % dans la mine Mantos Blancos, une mine à ciel ouvert située dans la région d'Antofagasta au Chili. La mine est détenue et exploitée par Capstone Copper Corp. (« Capstone »).

En vertu de l'entente du flux, OR Royalties International recevra de l'argent affiné en quantité équivalente à 100 % de l'argent payable produit de la mine Mantos Blancos jusqu'à ce que 19,3 millions d'onces aient été livrées (7,5 millions d'onces avaient été livrées au 31 décembre 2025), après quoi le pourcentage du flux sera réduit à 40 %. Le prix d'achat de l'argent selon les modalités de l'entente de flux Mantos Blancos correspond à 8 % du prix moyen mensuel de l'argent pour chaque once d'argent affiné vendue et livrée et/ou créditée par Capstone à OR Royalties International. OR Royalties International reçoit les livraisons issues de la production à Mantos Blancos avec un décalage de deux mois.

Prévisions pour 2026

Le 17 février 2026, Capstone a annoncé ses objectifs de produire entre 48 000 et 56 000 tonnes de cuivre pour l'année 2026. Selon les prévisions, la production de cuivre à Mantos Blancos devrait diminuer en 2026 comparativement aux résultats solides de 2025 en raison de teneurs plus basses en cuivre sur une période d'un an. Conformément à la séquence d'exploitation minière, les teneurs en cuivre du minerai sulfuré devraient s'établir autour de 0,70 % en 2026, alors que des teneurs en cuivre plus élevées, autour de 0,85 %, sont prévues pour 2027. Des arrêts planifiés pour l'entretien sont prévus au deuxième trimestre (4 jours) et au troisième trimestre (3 jours) de 2026.

Mise à jour des activités

Le 15 janvier 2026, Capstone a annoncé que Mantos Blancos avait livré une production trimestrielle de cuivre record de 16 861 tonnes au quatrième trimestre, avec un débit de traitement moyen pour l'usine de minerai sulfuré d'environ 21 391 t/j, dépassant ainsi le débit de traitement nominal pour le deuxième trimestre en 2025. Au total, le débit de traitement moyen de l'usine était d'environ 19 981 t/j en 2025, ce qui représente une augmentation de 25 % par rapport à 2024, alimentée par la montée en puissance fructueuse suivant l'initiative d'élimination des goulots d'étranglement. La production annuelle de cuivre à Mantos Blancos s'est établie à 61 919 tonnes, surpassant la fourchette des prévisions pour 2025, qui s'établissait entre 43 000 et 51 000 tonnes pour le secteur des sulfures et entre 6 000 et 8 000 tonnes pour le secteur des cathodes, suivant une année d'activité soutenue et représentant une augmentation de 39 % par rapport à 2024.

Capstone évalue actuellement les prochaines phases de croissance pour Mantos Blancos, notamment le potentiel d'accroître le débit de traitement du concentrateur jusqu'à au moins 27 000 t/j et d'augmenter la production de cathodes de l'usine SX-EW sous-utilisée. Une étude sur la phase II de Mantos Blancos axée sur l'expansion du concentrateur de minerai sulfuré est attendue au premier semestre de 2026. L'expansion du concentrateur traitant le minerai sulfuré devrait se faire en utilisant les équipements de traitement existants qui sont inutilisés ou sous-utilisés, ainsi que de l'équipement supplémentaire pour ce qui est de la filtration du concentré, de l'épaississement et de la filtration des résidus miniers.

Mise à jour des activités d'exploration

Le 30 octobre 2025, Capstone a annoncé que les travaux de forage d'exploration avaient débuté dans les secteurs Veronica et Nora-Quinta, adjacents et au sein de la fosse de ressources. Le programme totalise environ 7 900 mètres et devait être complété d'ici la fin de l'année 2025. En parallèle, le forage intercalaire a été réalisé au troisième trimestre de 2025, les activités étant axées sur les phases 15 et 16. Des travaux de forage sonique ciblant les empilements de minerai historiques ont aussi été complétés au début du troisième trimestre.

Par ailleurs, un levé géophysique de sismique passive (tomographie du bruit ambiant) est en cours à Mantos Blancos. L'acquisition des données a été effectuée dans le secteur de la fosse et les environs immédiats, et le traitement des données et la modélisation ont été planifiés au cours du quatrième trimestre de 2025. Le levé a pour but d'améliorer la compréhension de la stratigraphie locale et pourrait permettre d'identifier de nouvelles cibles de forage en profondeur ou à proximité du gisement actuel.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Capstone du 30 octobre 2025 intitulé « *Capstone Copper Reports Third Quarter 2025 Results* » et le communiqué de presse de Capstone du 15 janvier 2026 intitulé « *Capstone Copper Announces Record 2025 Production Results and Provides Update on Mantoverde Labour Negotiations* », tous deux déposés sur www.sedarplus.ca.

Flux CSA (Harmony Gold Mining Company Limited)

En mai 2025, MAC Copper Limited (« MAC Copper ») a annoncé la signature d'un acte de mise en œuvre du plan contraignant avec Harmony, en vertu duquel il a été proposé que Harmony Gold (Australia) Pty Ltd (« Harmony Australia ») fera l'acquisition de 100 % du capital-actions émis de MAC Copper en contrepartie de 12,25 \$ en trésorerie par action de MAC Copper. La transaction a été clôturée en octobre 2025 et OR Royalties International a reçu un produit de 49,0 millions de dollars en contrepartie de son placement en actions, générant un gain brut de 9,0 millions de dollars ou 22 % sur une période d'environ 2 ans.

Redevances OR, par l'entremise d'OR Royalties International, détient un flux argentifère et un flux cuprifère pour la mine de cuivre CSA, maintenant exploitée par Harmony. OR Royalties International achètera de l'argent affiné en quantité équivalente à 100 % de l'argent payable produit de CSA pour la durée de vie de la mine et effectuera des paiements en trésorerie en continu, pour l'argent affiné livré, équivalant à 4 % du cours au comptant de l'argent au moment de la livraison. OR Royalties International aura également le droit d'acheter du cuivre affiné en quantité équivalente à 3,0 % du cuivre payable produit par CSA jusqu'au 5^e anniversaire de la date de clôture (le 15 juin 2028), puis 4,875 % du cuivre payable produit par CSA jusqu'à ce que 33 000 tonnes métriques aient été livrées, et par la suite, 2,25 % du cuivre payable produit par CSA sur la durée de vie résiduelle de la mine. OR Royalties International effectuera des paiements en continu, pour le cuivre affiné livré, équivalant à 4 % du cours au comptant du cuivre au moment de la livraison. Au 5^e anniversaire de la date de clôture, Harmony aura l'option d'exercer certains droits de réduction du flux cuprifère en effectuant un paiement unique en trésorerie en faveur d'OR Royalties International de 20,0 millions de dollars à 40,0 millions de dollars.

En juillet 2023, OR Royalties International recevait sa première livraison d'argent. La première livraison de cuivre en vertu du flux cuprifère CSA a eu lieu dans la première semaine de juillet 2024. En date du 31 décembre 2025, un total de 1 748 tonnes de cuivre avait été livré à OR Royalties International en vertu de l'entente de flux.

Prévisions et activités

Le 24 février 2025, MAC Copper a confirmé ses prévisions de production pour les deux prochaines années, qui avaient initialement été publiées le 22 juillet 2024. La production de cuivre devait se situer dans la fourchette entre 43 000 et 48 000 tonnes en 2025, et entre 48 000 et 53 000 tonnes en 2026. Ces prévisions de production sur deux ans étaient principalement basées sur les réserves minérales, mais tenaient aussi compte de ressources minérales mesurées et indiquées (au 31 décembre 2024).

La mine de cuivre CSA est, de façon générale, à haute teneur mais un petit nombre de chantiers à très haute teneur (plus de 8 % de cuivre) forment une part disproportionnée de la production annuelle. La séquence d'exploitation de ces derniers peut avoir un impact significatif sur la production d'un mois à l'autre et, en tenant compte également des orages et des pannes de courant qui surviennent typiquement durant la saison estivale, les trimestres se terminant en mars sont généralement les trimestres les plus faibles de l'année.

Le 24 octobre 2025, Harmony a indiqué que l'intégration de la mine CSA au sein du portefeuille Harmony s'amorcerait. Au cours des trois prochains mois, Harmony a intégré la mine au sein du groupe Harmony dans son ensemble, en alignant ses opérations sur ses cadres de planification et de performance. Cette démarche visait à mettre au jour des synergies, améliorer l'efficacité opérationnelle et positionner CSA de manière à contribuer significativement à la création de valeur à long terme de Harmony. Une mise à jour détaillée de la performance opérationnelle et des étapes clés de développement, incluant le projet de ventilation, le développement de la partie supérieure de la mine Merrin et les activités d'exploration jusqu'en décembre 2025, devrait être présentée dans le cadre de la planification des résultats semestriels de Harmony prévue pour le 11 mars 2026. Le 3 février 2026, Harmony a indiqué que les efforts d'intégration à la mine de cuivre CSA progressaient bien, les activités initiales étant axées sur l'intégration de la mine au sein des systèmes, des processus et de la culture d'entreprise de Harmony.

Les paramètres de planification de Harmony pour l'exercice financier 2027 seront intégrés à la mine CSA en vue d'élaborer son plan sur la durée de vie de la mine pour l'exercice financier, conformément à l'approche de planification utilisée pour tous les autres sites miniers. Le plan sur la durée de vie de la mine CSA sera publié en parallèle aux résultats pour l'exercice financier 2026, attendus en août 2026.

Mise à jour des estimations des réserves et des ressources minérales

Le 24 février 2025, MAC Copper a annoncé une mise à jour de ses ressources minérales et de ses réserves minérales de 2024, incluant une durée de vie révisée de 12 ans pour la mine basée sur les réserves minérales seulement. Ainsi, au 31 décembre 2024, les réserves minérales étaient estimées à 545 000 tonnes de cuivre et 6,8 millions d'onces d'argent (15,9 millions de tonnes à des teneurs de 3,4 % Cu et 13,3 g/t Ag), les ressources minérales mesurées et indiquées étaient estimées à 286 000 tonnes de cuivre et 3 millions d'onces d'argent (5,6 millions de tonnes à des teneurs de 5,1 % Cu et 16,7 g/t Ag), et les ressources minérales présumées étaient estimées à 178 000 tonnes de cuivre et 3,9 millions d'onces d'argent (5,4 millions de tonnes à des teneurs de 3,3 % Cu et 22 g/t Ag). Les réserves minérales de 2024 ne s'étendent que jusqu'à 70 mètres à la verticale sous la position actuelle de la rampe, ce qui ne nécessite qu'un développement annuel minime.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de MAC Copper du 24 février 2025 intitulé « *MAC Copper Limited Announces 2024 Resource and Reserve Statement and Production Guidance* », le communiqué de presse de MAC Copper du 27 mai 2025 intitulé « *MAC Copper Limited Enters Into Binding Scheme Implementation Deed With Harmony* », et le communiqué de presse de MAC Copper du 29 juillet 2025 intitulé « *MAC Copper Limited Announces June 2025 Quarterly Report* », tous déposés au www.sec.gov/edgar, le communiqué de presse de Harmony du 24 octobre 2025 intitulé « *Harmony completes MAC Copper acquisition, securing full ownership of CSA mine and unlocking immediate copper production* » et le communiqué de presse de Harmony du 3 février 2026 intitulé « *Harmony's full year guidance on track; higher gold price boosts cash flows* », disponibles sur le site Web de Harmony (www.harmony.co.za).

Redevance Éléonore (Dhilmor Ltd.)

Redevances OR détient une redevance variable de 1,8 % à 3,5 % NSR sur la mine d'or Éléonore (« Éléonore ») située dans la province de Québec et exploitée par Dhilmor Ltd. (« Dhilmor »). Dhilmor a acquis Éléonore de Newmont Corporation (« Newmont ») au premier trimestre de 2025 pour une contrepartie de 795 millions de dollars en trésorerie. Redevances OR perçoit actuellement une redevance de 2,2 % NSR sur la production de la mine Éléonore, jusqu'à ce que 3,0 millions d'onces d'or aient été produites par la mine, après quoi le taux de redevances augmentera à 2,45 %. Au 31 décembre 2025, la mine avait produit un total cumulatif de 2,9 millions d'onces d'or.

Mise à jour des estimations des réserves et des ressources

Le 20 février 2025, Newmont a fait état de réserves minérales prouvées et probables à Éléonore comprenant 10,1 millions de tonnes à une teneur de 5,05 g/t Au pour 1,6 million d'onces d'or au 31 décembre 2024.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Newmont du 20 février 2025 intitulé « *Newmont Reports 2024 Mineral Reserves of 134.1 Million Gold Ounces and 13.5 Million Tonnes of Copper* », déposé sur www.sedarplus.ca.

Flux Sasa (Central Asia Metals plc)

Redevances OR, par l'entremise d'OR Royalties International, détient un flux argentifère de 100 % sur la mine Sasa, exploitée par Central Asia Metals plc (« Central Asia ») et située en Macédoine du Nord. La mine Sasa est l'une des plus grandes mines de zinc, de plomb et d'argent en Europe. Le droit d'OR Royalties International en vertu du flux Sasa s'applique à 100 % de la production payable d'argent en contrepartie de 5 \$ par once d'argent affiné livrée (plus les coûts d'affinage), augmenté annuellement en fonction de l'inflation à partir de 2017 (6,665 \$ par once en 2026).

Prévisions pour 2026

Il est prévu, pour 2026 à Sasa, d'extraire et de traiter entre 800 000 et 820 000 tonnes de minerai, tandis que la production de métaux en concentré est estimée entre 18 000 et 20 000 tonnes de zinc et entre 26 000 et 28 000 tonnes de plomb.

Mise à jour des activités

Le 8 janvier 2026, Central Asia a déclaré des ventes de 94 655 onces d'argent à OR Royalties International pour le quatrième trimestre de 2025, portant le total pour 2025 à 380 433 onces. Sasa a enregistré des augmentations au niveau des tonnes extraites et traitées au quatrième trimestre de 2025, dépassant dans les deux cas le niveau de 820 000 tonnes par année sur une base annualisée.

L'usine de filtration de résidus a continué de fonctionner en régime constant au quatrième trimestre de 2025 et à la fin de décembre, avait produit plus de 260 000 tonnes de résidus miniers secs. Depuis que l'usine de filtration de résidus est entrée en fonction à la fin du premier trimestre de 2025, les résidus miniers empilés à sec ou entreposés sous terre sous forme de remblai en pâte représentent environ 75 % du total généré. Cela dépasse la cible fixée par Central Asia pour 2026, que 70 % des résidus de Sasa soient entreposés en utilisant ces deux méthodes plus responsables sur le plan environnemental.

Des efforts sont déployés pour améliorer la planification minière à court terme, car en plus de devenir typiquement plus étroit à mesure que l'exploitation progresse, le gisement s'avère également plus variable. Ces efforts impliquent notamment d'accroître l'intensité de l'échantillonnage des fronts de taille et l'ajout de formation à l'externe pour le personnel clé impliqué dans la modélisation du gisement. Par ailleurs, des travaux sont en cours pour améliorer les connaissances de la direction sur le gisement en profondeur, dans une perspective de planification minière à long terme.

Pour plus d'information sur la mine Sasa, veuillez consulter le communiqué de presse de Central Asia du 8 janvier 2026, intitulé « *2025 Operations Update* », disponible sur le site Web de la société au www.centralasiametals.com.

Redevance District Island Gold (Alamos Gold Inc.)

Redevances OR détient des redevances NSR variant entre 1,38 % et 3,00 % sur la propriété de la mine Island Gold (presque toutes les réserves et les ressources minérales actuelles à Island Gold sont couvertes par les redevances), laquelle fait maintenant partie du district Island Gold (regroupant les propriétés Island Gold et Magino), exploitée par Alamos Gold Inc. (« Alamos ») et située en Ontario au Canada. Redevances OR détient aussi une redevance de 3 % NSR sur une petite fraction à la limite est de la fosse à ciel ouvert de la mine Magino.

Le 3 février 2026, Alamos a annoncé qu'à Island Gold, la redevance NSR effective totale s'établissait à environ 2,6 % sur la durée de vie de la mine, en se basant sur les onces produites, et qu'environ 90 % de cette redevance était payée en nature (cette dernière représente la redevance détenue par la Société). On peut donc en déduire que les redevances détenues par Redevances OR sur la mine souterraine Island Gold couvrent une moyenne pondérée de 2,34 % NSR sur la nouvelle durée de vie de la mine.

Prévisions – 2026 à 2028

Le 4 février 2026, Alamos a publié ses prévisions sur trois ans. La production d'or du district Island Gold devrait se situer dans la fourchette entre 290 000 et 330 000 onces en 2026, en baisse de 9 % comparativement aux prévisions antérieures de 330 000 à 355 000 onces, reflétant les taux d'usinage réduits à l'usine Magino et la montée légèrement plus lente des taux d'extraction minière souterraine jusqu'à 2 400 t/j à Island Gold. Avec le puits qui devrait être opérationnel vers la fin de 2026, il est désormais prévu que les taux d'extraction minière augmenteront graduellement pour atteindre les taux ciblés de 2 400 t/j au début de 2027, comparativement au quatrième trimestre de 2026 antérieurement prévu.

La production d'or du district Island Gold en 2027 a été augmentée à 380 000 – 420 000 onces, comparativement aux prévisions antérieures de 375 000 – 400 000 onces. Une première prévision pour la production d'or en 2028 a aussi été publiée, de 470 000 – 510 000 onces. Les prévisions n'ont pas été présentées séparément pour les mines Island Gold et Magino.

Mise à jour des activités

Le 14 janvier 2026, Alamos a annoncé une production de 60 000 onces d'or au quatrième trimestre 2025 pour le district Island Gold, une amélioration de 8 % comparativement à la même période de l'année précédente. Les résultats du quatrième trimestre étaient inférieurs à ceux du troisième trimestre et aux résultats prévus en raison des teneurs souterraines et des taux d'extraction minière plus bas, ainsi qu'au débit de traitement réduit à l'usine. Pour l'année entière, le district Island Gold a produit 250 400 onces, soit légèrement moins que la limite inférieure de la fourchette des prévisions annuelles révisées.

À la mine Island Gold, les taux d'extraction minière souterraine étaient en moyenne de 1 157 t/j au quatrième trimestre, inférieurs aux prévisions pour l'année et en baisse par rapport au troisième trimestre, reflétant les travaux de remise en état liés à l'événement sismique survenu en octobre, ainsi qu'un temps d'arrêt à la fin-décembre en raison des mauvaises conditions hivernales. En effet, de violentes tempêtes de neige et les fermetures de routes qu'elles ont occasionnées ont empêché la livraison de fournitures et bloqué l'accès au site par le personnel et les services d'urgence, ce qui a nécessité l'arrêt des opérations minières souterraines pendant trois jours au total.

Les travaux souterrains de remise en état ont été en majeure partie complétés durant le trimestre mais ont été plus importants qu'initialement anticipés, ce qui a eu un impact sur les taux d'extraction minière du trimestre. Grâce aux progrès substantiels faits jusqu'à la fin-novembre, les taux d'extraction minière souterraine se sont améliorés pour s'établir en moyenne à 1 220 t/j pour le mois de décembre. En excluant l'impact des trois jours d'arrêt en raison des conditions météorologiques vers la fin du trimestre, les taux d'extraction minière auraient été d'environ 1 350 t/j en moyenne en décembre. Une fois la remise en état terminée, les activités pourront reprendre leur progression pour atteindre les taux d'extraction minière prévus pour 2026 dans le cadre de la réalisation de la phase d'expansion 3+ dans la deuxième moitié de l'année.

Les teneurs souterraines extraites étaient en moyenne de 10,61 g/t Au pour le trimestre et de 11,44 g/t Au pour l'année, dans les niveaux prévus dans les deux cas. Les taux d'usinage étaient conformes aux taux d'extraction minière et les récupérations de 98 % étaient conformes aux prévisions.

Mise à jour sur l'expansion du district Island Gold

En 2022, Alamos a annoncé la phase d'expansion 3+ à Island Gold, faisant passer le taux de production de la mine du taux actuel de 1 200 t/j à 2 400 t/j et nécessitant différents investissements en infrastructures. Ces derniers impliquaient notamment l'installation d'un puits, une usine de remblai en pâte, ainsi qu'une accélération du développement pour soutenir les taux d'extraction minière plus élevés. Après avoir mené à terme cette expansion en 2026, les opérations minières devaient passer du transport par camion du minerai et du stérile par la rampe, à la remontée de minerai et de stérile en surface par l'entremise des nouvelles infrastructures du puits, ce qui permettra d'augmenter la production et de réduire les coûts de manière significative.

Le 23 juin 2025, Alamos a annoncé le plan sur la durée de vie de la mine du scénario de base (le « plan sur la DVM du scénario de base »), incluant un montant total de capital de croissance estimé pour la phase 3+ d'expansion révisé à 835 millions de dollars. Cela représentait une augmentation de 10 % par rapport à l'estimation initiale du montant de capital de croissance préparée en 2022. Au 30 septembre 2025, 84 % du capital de croissance total avait été dépensé et engagé dans la phase d'expansion 3+.

Le 3 février 2026, Alamos a annoncé les résultats de l'étude sur l'expansion (« expansion IGD ») réalisée pour le district Island Gold. Comparativement au plan sur la DVM du scénario de base, l'expansion IGD incorpore une augmentation de 30 % des réserves minérales et une expansion de l'usine Magino à 20 000 t/j permettant de soutenir des taux de traitement accrus de 3 000 t/j de minerai souterrain à haute teneur en provenance d'Island Gold et de 17 000 t/j provenant de la fosse à ciel ouvert à Magino. Cela aurait pour effet d'accroître la production et créerait l'une des plus grandes, des plus durables et des plus rentables mines d'or au Canada. L'étude sur l'expansion IGD envisage une production d'or accrue ciblant une production annuelle moyenne de 534 000 onces sur les 10 ans suivant l'expansion (2028+), ce qui représente une augmentation de 27 % par rapport à la DVM du scénario de base, et une augmentation de 113 % par rapport à 2025. La production annuelle moyenne atteindrait 490 000 onces d'or sur les 15 années au cours desquelles la mine à ciel ouvert et la mine souterraine seraient toutes deux en exploitation (basé sur les réserves minérales seulement). L'expansion IGD devrait être complétée en 2028. La phase d'expansion 3+ progresse vers son aboutissement prévu vers la fin 2026, avec des infrastructures au niveau du puits et de l'usine de remblai en pâte conçues pour soutenir des taux d'extraction minière souterraine plus élevés de 3 000 t/j. La construction de l'usine agrandie avance à bon train et est prévue pour 20 000 t/j, de telle sorte que les composantes clés de l'expansion IGD sont déjà largement dérisquées selon la direction d'Alamos.

L'usine Island Gold poursuivra ses activités en 2026 et 2027 et servira à traiter environ 1 265 t/j de minerai souterrain à plus haute teneur, jusqu'à ce que l'expansion de l'usine soit terminée, ce qui est prévu pour le premier trimestre de 2028. Le minerai souterrain résiduel sera mélangé à des taux progressivement plus élevés avec le minerai à ciel ouvert et traité à l'usine Magino. Suivant la réalisation de l'expansion IGD en 2028, l'usine Island Gold sera fermée et tout le minerai souterrain d'Island Gold et tout le minerai à ciel ouvert de Magino sera traité dans l'usine Magino agrandie, centralisée et plus rentable. Les taux d'exploitation minière souterraine à Island Gold devraient s'accroître tout au long de 2026, passant de 1 400 t/j à 2 000 t/j d'ici la fin de l'année. Suivant la réalisation prévue de la phase d'expansion 3+ au quatrième trimestre de 2026, les opérations minières souterraines passeront du transport par camion du minerai et du stérile, à la remontée de minerai et de stérile en surface par l'entremise des nouvelles infrastructures du puits. Cela devrait mener à une augmentation des taux d'extraction minière souterraine à 2 400 t/j en 2027. Dans le cadre de l'expansion IGD, une autre augmentation des taux d'extraction minière souterraine à 3 000 t/j est attendue d'ici 2029, le puits et les infrastructures connexes ayant été conçus pour accommoder les taux d'extraction minière plus élevés. Le minerai extrait sera traité dans l'usine Magino d'une capacité de 20 000 t/j après l'expansion, où la capacité résiduelle de 17 000 t/j servira à traiter le minerai provenant de la fosse à Magino. Les nouvelles contributions à la production d'or annuelle projetées pour la mine Island Gold sont indiquées en orange dans l'histogramme ci-dessous (présenté dans le communiqué de presse du 3 février 2026).

IGD Expansion Production & Mine-site AISC Profile



Mise à jour des estimations des réserves et des ressources

Le 3 février 2026, Alamos a annoncé des réserves minérales prouvées et probables de 5,1 millions d'onces d'or à la mine souterraine Island Gold (15,1 millions de tonnes à une teneur de 10,61 g/t Au), ce qui représente une augmentation de 25 % comparativement aux 4,1 millions d'onces contenues dans la mise à jour de juin 2025 (11,8 millions de tonnes à une teneur de 10,85 g/t Au). L'augmentation découle d'un programme de forage de délimitation fructueux visant à convertir une grande proportion de l'inventaire de ressources minérales en réserves minérales. Les ressources minérales mesurées et indiquées ont d'ailleurs diminué de 44 % comparativement à la mise à jour de juin 2025 à Island Gold, passant à 0,6 million d'onces d'or (2,1 millions de tonnes à une teneur de 8,77 g/t Au), en raison de la conversion en réserves minérales. Les ressources minérales aurifères présumées ont également diminué de 45 % pour atteindre 1,4 million d'onces (16,9 millions de tonnes à une teneur de 2,57 g/t Au), également en raison du programme de conversion.

Mise à jour des activités d'exploration

Le 2 février 2026, Alamos a annoncé de nouveaux résultats de forage souterrain et en surface à Island Gold. Le forage d'exploration continue d'augmenter l'étendue de la minéralisation à haute teneur en or dans l'ensemble du gisement Island Gold, ainsi que dans plusieurs structures des épontes supérieure et inférieure, et le forage de délimitation continue d'étayer la conversion de ressources minérales à haute teneur en réserves minérales à haute teneur. En se basant sur les succès continus en exploration, et avec le gisement qui reste ouvert latéralement et en profondeur, la direction s'attend à ce que le gisement principal à Island Gold continue de croître à l'avenir.

Un montant total de 24 millions de dollars a été dépensé en exploration dans le district Island Gold en 2025, en hausse comparativement aux 20 millions de dollars dépensés en 2024. En suivi au programme 2024 couronné de succès, 46 889 mètres de forage souterrain ont été complétés en 180 sondages, dans le but de définir de nouvelles ressources et réserves minérales à proximité des horizons et des infrastructures de production existants. De plus, 14 609 mètres de forage d'exploration en surface ont été complétés en 15 sondages, ciblant le secteur entre les gisements Island Gold et Magino ainsi que l'extension en profondeur dans l'axe de plongée du gisement Island Gold à plus de 1 500 mètres de profondeur. L'un des principaux objectifs du programme de forage 2025 était de convertir une partie de l'imposant inventaire de ressources minérales en réserves minérales qui pourraient alors être incluses dans l'étude sur l'expansion du district Island Gold. À cet effet, 33 964 mètres de forage de délimitation souterrain ont été complétés en 117 sondages, et 12 269 mètres de forage de délimitation en surface ont été complétés en 12 sondages.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse d'Alamos du 23 juin 2025 intitulé « *Alamos Gold Announces Island Gold District Base Case Life of Mine Plan Outlining One of the Largest and Lowest-Cost Gold Mines in Canada with Significant Upside* », le communiqué de presse d'Alamos du 14 janvier 2026 intitulé « *Alamos Gold Reports Fourth Quarter and Annual 2025 Production* », le communiqué de presse d'Alamos du 2 février 2026 intitulé « *Alamos Gold Extends High-Grade Mineralization Across the Island Gold Deposit and Nearby Regional Targets Including Best Hole Ever at Cline-Pick, Intersecting 178 g/t Gold over 3.5 Metres* », le communiqué de presse d'Alamos du 3 février 2026 intitulé « *Alamos Gold Announces Island Gold District Expansion to 20,000 TPD, Creating One of Canada's Largest and Lowest Cost Gold Mines with Attractive Economics, including 69% After-Tax IRR and \$12.2 Billion NPV at \$4,500/oz Gold* », et le communiqué de presse d'Alamos du 4 février 2026 intitulé « *Alamos Gold Provides Three-Year Operating Guidance Outlining 46% Production Growth by 2028 at Significantly Lower Costs* », tous déposés sur www.sedarplus.ca.

Redevance Seabee (SSR Mining Inc.)

Redevances OR détient une redevance de 3 % NSR sur la mine Seabee exploitée par SSR Mining Inc. (« SSR Mining ») et située en Saskatchewan, au Canada.

Prévisions pour 2026

Le 17 février 2026, SSR Mining a présenté ses prévisions annuelles de production pour la mine Seabee en 2026, soit entre 60 000 et 70 000 onces d'or. En 2026, la production de Seabee devrait être la plus forte au quatrième trimestre en raison des teneurs plus élevées. Au courant de l'année, les teneurs traitées à Seabee devraient se situer à environ 5,0 g/t Au en moyenne, tandis que le débit de traitement moyen à l'usine sera d'environ 1 200 t/j, en tenant compte d'un arrêt planifié pour l'entretien au deuxième trimestre.

Mise à jour des activités

Le 17 février 2026, SSR Mining a annoncé une production d'or à la mine Seabee de 8 869 onces pour le quatrième trimestre de 2025, comparativement à 27 811 onces au quatrième trimestre de 2024. La production pour l'année 2025 s'est élevée à 54 986 onces d'or, comparativement à 78 545 onces d'or en 2024. La production à Seabee en 2025 reflète la suspension temporaire des opérations au deuxième trimestre en raison de l'impact des feux de forêt dans la région, ainsi que les efforts (pris en compte dans les prévisions) pour prioriser le développement de la mine souterraine au deuxième semestre de l'année.

Mise à jour des activités d'exploration

Le 17 février 2026, SSR Mining a annoncé que les dépenses de croissance à Seabee devraient totaliser 15,0 millions de dollars en 2026 alors que les travaux de forage d'exploration à proximité de la mine et de développement des ressources avancent à Santoy et que l'ingénierie progresse à Porky en amont du développement potentiel en 2027.

Mise à jour des estimations des réserves et des ressources minérales

Le 17 février 2026, SSR Mining a annoncé une mise à jour de ses estimations de réserves et de ressources minérales à Seabee en date du 31 décembre 2025. Les onces d'or prouvées et probables contenues ont augmenté de 192 000 onces, ou 64 %. Les facteurs ayant contribué à ce changement comprennent : (i) une réinterprétation des enveloppes minéralisées utilisant les données de forage les plus à jour, (ii) des changements aux paramètres d'optimisation au niveau des coûts et de la teneur de coupure, (iii) l'inclusion de Porky Ouest aux réserves minérales, et (iv) l'épuisement. Une première réserve minérale de 203 000 onces d'or a été estimée à Porky en 2025, qui a le potentiel de représenter un nouveau front d'exploitation minière souterraine qui pourrait compléter et prolonger la durée de vie de la mine existante à Seabee. Ces onces font partie des réserves probables de 3,052 millions de tonnes à 4,55 g/t Au pour 447 000 onces d'or et des réserves prouvées de 0,332 million de tonnes à 5,33 g/t Au pour 57 000 onces d'or. Les ressources mesurées et indiquées comprennent 1,402 million de tonnes à 3,58 g/t Au pour 162 000 onces d'or et les ressources présumées comprennent 1,605 million de tonnes à 3,94 g/t Au pour 203 000 onces d'or.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de SSR Mining du 17 février 2026 intitulé « *SSR Mining Reports Full-Year 2025 Results and 2026 Operating Guidance* », déposé sur www.sedarplus.ca, ainsi que les formulaires 10-K de SSR Mining déposés sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov.

Redevance Ermitaño (First Majestic Silver Corp.)

Redevances OR est titulaire d'une redevance de 2 % NSR sur la mine souterraine d'or et d'argent Ermitaño (« Ermitaño ») exploitée par First Majestic Silver Corp. (« First Majestic ») et située dans l'état du Sonora au Mexique.

Prévisions pour 2026

Le 15 janvier 2026, First Majestic a publié ses prévisions annuelles pour Santa Elena, soit entre 1,3 million et 1,5 million d'onces d'argent et entre 64 000 et 71 000 onces d'or. Cette production devrait être issue principalement de minerai couvert par la redevance détenue par Redevances OR sur Ermitaño.

L'une des principales initiatives de First Majestic en 2026 porte sur l'expansion de l'usine de traitement Santa Elena pour accroître la capacité de 3 200 t/j à 3 500 t/j.

Mise à jour des activités

Le 15 janvier 2026, First Majestic a annoncé une production de 358 185 onces d'argent et 25 083 onces d'or au quatrième trimestre de 2025 à Santa Elena. La production d'argent a diminué de 6 % tandis que la production d'or a diminué de 15 % d'une année à l'autre, principalement en raison du minerai à plus basse teneur en argent et en or provenant des niveaux inférieurs de la mine Ermitaño, comme prévu dans le plan minier de 2025.

L'usine a traité un record trimestriel de 283 721 tonnes de minerai, soit 4 % de plus qu'au cours de la même période de l'année précédente, avec des teneurs d'alimentation moyennes en argent et en or de 62 g/t Ag et 2,91 g/t Au, respectivement. Les teneurs moyennes en argent ont diminué de 7 %, tandis que les teneurs en or ont diminué de 11 % pour le trimestre, conformément au plan minier.

Les taux de récupération de l'argent et de l'or au cours du trimestre ont été en moyenne de 64 % et 95 %, respectivement, comparativement aux taux de 69 % et 96 % à la période correspondante de l'exercice précédent. Les taux de récupération plus bas avaient été anticipés et sont directement corrélés aux teneurs d'alimentation plus basses.

Mise à jour des activités d'exploration

Le 30 juillet 2024, First Majestic a annoncé la découverte d'un nouveau système filonien significatif, minéralisé en or et en argent, sur sa propriété Santa Elena. Cette nouvelle découverte à haute teneur, le système filonien Navidad (« Navidad »), a été faite en profondeur à proximité de la mine en production Ermitaño de la société et se trouve à l'intérieur des limites des redevances de Redevances OR. Il s'agit de la découverte la plus prometteuse à survenir sur la propriété Santa Elena depuis la découverte d'Ermitaño en 2016.

Durant le quatrième trimestre de 2025, six foreuses, soit trois foreuses en surface et trois foreuses souterraines, ont complété 10 846 mètres de forage sur la propriété Santa Elena. Les travaux de forage étaient axés sur la vérification des extensions des ressources nouvellement découvertes à Santo Niño et Navidad, et sur la conversion des ressources minérales présumées en ressources minérales indiquées à Ermitaño-Luna.

À Santa Elena, environ 78 000 mètres de forage sont prévus en 2026. Les travaux de forage à Santa Elena serviront principalement à convertir les ressources présumées en ressources indiquées à la découverte Santo Niño (qui n'est pas couverte par la redevance détenue par Redevances OR), poursuivre les vérifications par forage des extensions du secteur Navidad (couvert par la redevance détenue par Redevances OR), et tester plusieurs cibles en terrain peu connu dans un rayon de 10 kilomètres autour de l'usine de traitement, où une nouvelle compréhension géologique de la géologie du district a mis en lumière la présence de vastes superficies avec un potentiel d'exploration.

Mise à jour des estimations des réserves et des ressources minérales

Le 31 mars 2025, First Majestic a publié une mise à jour de ses estimations de réserves minérales et de ressources minérales de 2024 pour la mine souterraine Ermitaño. À Ermitaño, les réserves minérales prouvées ont été estimées à 2,2 millions d'onces d'argent et 93 000 onces d'or (797 000 tonnes à des teneurs de 85 g/t Ag et 3,65 g/t Au) et les réserves minérales probables ont été estimées à 2,5 millions d'onces d'argent et 105 000 onces d'or (2,0 millions de tonnes à des teneurs de 38 g/t Ag et 1,61 g/t Au).

La découverte Navidad à Santa Elena a ajouté 2,3 millions de tonnes de ressources minérales présumées contenant 5,9 millions d'onces d'argent et 249 000 onces d'or avec des teneurs en métal de 81 g/t Ag et 3,42 g/t Au, respectivement. À ce jour, seule une partie du réseau filonien nouvellement délimité a été classée dans l'estimation des ressources, et il reste un important potentiel de croissance à réaliser en procédant à des forages supplémentaires.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de First Majestic du 30 juillet 2024 intitulé « *First Majestic Announces New High-Grade Gold and Silver Discovery at Santa Elena* », le communiqué de presse de First Majestic du 31 mars 2025 intitulé « *First Majestic Announces 2024 Mineral Reserve and Mineral Resource Estimates* » et le communiqué de presse de First Majestic du 15 janvier 2026 intitulé « *First Majestic Reports 2025 Production and 2026 Outlook; Increases Dividend* », tous déposés sur www.sedarplus.ca.

Flux Gibraltar (Taseko Mines Limited)

Redevances OR est titulaire d'un flux argentifère relatif à 100 % de la production de la mine de cuivre Gibraltar, exploitée par Taseko Mines Limited (« Taseko ») et située en Colombie-Britannique (Canada), jusqu'à ce qu'un total de 6,8 millions d'onces d'argent aient été livrées, après quoi l'argent affiné devant être livré sera réduit à 35 % de l'argent payable produit. Aucun prix de transfert en trésorerie n'est payable par Redevances OR au moment de la livraison pour les onces d'argent livrées. En date du 31 décembre 2025, un total de 1,6 million d'onces d'argent avait été livré en vertu de l'entente de flux.

Prévisions pour 2026

En date du présent rapport de gestion, Taseko n'avait pas encore publié ses prévisions de production pour 2026.

Mise à jour des activités

Le 13 janvier 2026, Taseko a annoncé une production de cuivre et de molybdène pour l'année 2025 de 98 millions de livres et de 1,9 million de livres, respectivement. La production de cuivre au quatrième trimestre s'est élevée à 31 millions de livres de cuivre, une augmentation significative par rapport aux trimestres précédents de 2025. La production du quatrième trimestre a été affectée par des arrêts imprévus de l'usine en raison d'activités d'entretien non planifiées et d'un grave accident qui a nécessité une fermeture temporaire de l'ensemble du site en novembre. La production à Gibraltar au deuxième semestre de l'année affichait une amélioration notable par rapport au premier semestre de l'année, avec de meilleures teneurs et du minerai de meilleure qualité. Quant aux perspectives pour 2026, la direction de Taseko s'attend à une production trimestrielle plus régulière maintenant que la société est mieux située dans la fosse Connector, et à une production de cuivre globale plus élevée.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Taseko du 13 janvier 2026 intitulé « *Taseko Provides Update on Florence Copper Ramp-up and Gibraltar 2025 Production Results* », tous déposés sur www.sedarplus.ca.

Redevance Complexe Lamaque (Eldorado Gold Corporation)

Redevances OR détient une redevance de 1 % NSR sur le gisement Triangle présentement exploité et les gîtes prometteurs Ormaque, Plug n° 4 et Parallèle du complexe Lamaque. Le complexe Lamaque, qui inclut la mine Triangle (zones supérieure et inférieure), la mine Ormaque, le gîte Parallèle, le gîte Plug n° 4 et l'usine Sigma, est exploité par Eldorado Gold Corporation (« Eldorado ») et est situé au Québec (Canada). Redevances OR détient également une redevance de 2,5 % NSR sur la propriété Bourlamaque.

Prévisions pour 2026

En date du présent rapport de gestion, Eldorado n'avait pas encore publié ses prévisions de production pour 2026.

Mise à jour des activités

Le 20 janvier 2026, Eldorado a annoncé une production de 49 307 onces d'or au complexe Lamaque, pour un total de 187 208 onces d'or en 2025. Durant le quatrième trimestre, la production a grimpé légèrement par rapport au troisième trimestre, alimentée par la teneur du minerai plus élevée et le débit de traitement plus élevé à l'usine. La production durant l'année a bénéficié des teneurs plus élevées de l'échantillon en vrac à Ormaque, du débit de traitement record à l'usine, et de l'excellence opérationnelle continue.

Mise à jour des estimations des réserves et des ressources minérales

Le 26 novembre 2025, Eldorado a publié une mise à jour de ses estimations de réserves et de ressources minérales en date du 30 septembre 2025. Les réserves minérales prouvées et probables comprenaient 1,285 million de tonnes à 5,78 g/t Au et 5,588 millions de tonnes à 7,53 g/t Au respectivement, pour un total de 1,591 million d'onces d'or. Les ressources mesurées et indiquées comprenaient 2,185 millions de tonnes à 6,73 g/t Au et 8,605 millions de tonnes à 7,97 g/t Au, respectivement, pour un total de 2,677 millions d'onces d'or. Les ressources présumées comprenaient 8,087 millions de tonnes à 7,69 g/t Au pour 2,0 millions d'onces. Le rapport technique mis à jour fait état d'une durée de vie de la mine de 8 ans selon le scénario fondé sur les réserves.

Les réserves minérales ont augmenté de 25 % à Lamaque, grâce aux efforts de conversion à Ormaque et Triangle et à une première estimation de réserves minérales pour le gîte Plug n° 4. L'augmentation des ressources minérales mesurées et indiquées totales découle principalement de la conversion des ressources minérales présumées.

Mise à jour des activités d'exploration

Le 26 janvier 2026, Eldorado a annoncé la découverte de quatre nouvelles zones à haute teneur au complexe Lamaque et le lancement d'études visant à débloquer une expansion potentielle. Les récents résultats ont confirmé la présence de minéralisation à haute teneur dans plusieurs gîtes sur la propriété, avec Ormaque qui ajoute de la flexibilité près des infrastructures existantes. Ces résultats, ainsi que les cibles émergentes sur la propriété Bourlamaque plus largement, mettent en lumière une opportunité intéressante de croissance organique à faible risque, efficiente sur le plan des investissements, qui permettrait de prolonger la durée de vie de la mine. Compte tenu des récents succès d'exploration et du potentiel d'ajouter des ressources à proximité immédiate de l'usine Sigma, Eldorado a entrepris des études visant à accroître le débit de traitement pour passer de sa capacité actuelle d'environ 2 500 t/j jusqu'à sa capacité autorisée de 5 000 t/j.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse d'Eldorado du 26 novembre 2025 intitulé « *Eldorado Gold Releases Updated Mineral Reserve and Mineral Resource Statement; Offsetting Depletion and Increasing Mineral Reserves at Key Operations* », le communiqué de presse d'Eldorado du 20 janvier 2026 intitulé « *Eldorado Gold Achieves Higher-End of 2025 Production Guidance; Appoints Dr. Sally Eyre to the Board of Directors; Details 2026 Reporting Schedule and Provides Q4 2025 Conference Call Details* » et le communiqué de presse d'Eldorado du 26 janvier 2026 intitulé « *Eldorado Announces Strong Exploration Results of Multiple New High-Grade Zones in Canada and Greece and Increases 2026 Exploration Investment, Reinforcing Confidence in Discovery Strategy* », tous déposés sur www.sedarplus.ca.

Redevance Eagle Gold – Mise à jour

Redevances OR est titulaire d'une redevance de 5 % NSR sur la propriété Dublin Gulch au centre du Yukon (Canada), où se trouve la mine Eagle Gold (« Eagle Gold »), s'appliquant à tous les métaux jusqu'à ce que 97 500 onces d'or aient été livrées à Redevances OR, et de 3 % NSR par la suite. En date du 31 décembre 2024, un total de 32 667 onces d'or avait été livré en vertu de l'entente de flux.

Rupture des installations de lixiviation en tas

Le 24 juin 2024, Victoria a annoncé qu'une rupture des installations de lixiviation en tas avait eu lieu à la mine Eagle Gold. Les opérations ont été suspendues pendant que l'équipe d'exploitation sur le site, la direction et les représentants du gouvernement du Yukon continuaient à évaluer la situation et à recueillir des informations. Victoria a confirmé que certaines infrastructures avaient été endommagées et qu'une portion de l'effondrement avait franchi les structures de retenue. Par la suite, le 4 juillet 2024, Victoria a annoncé avoir reçu des avis de défaut de la part de ses créanciers en vertu de la convention de crédit datée du 18 décembre 2020. Un événement de défaut en vertu de l'entente de redevances Eagle Gold datée du 13 avril 2018 a aussi été déclenché et, par conséquent, Redevances OR a transmis un avis de défaut à Victoria le 4 juillet 2024. Le 12 juillet 2024 et le 30 juillet 2024, Victoria a annoncé qu'il n'y avait aucune garantie que la société disposerait des ressources financières nécessaires pour réparer les dommages aux équipements et aux installations, remédier aux impacts que l'incident a entraînés ou redémarrer la production.

Le 14 août 2024, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a nommé PricewaterhouseCoopers Inc. en tant que séquestre et gestionnaire (le « séquestre »), à la demande du gouvernement du Yukon et sous la supervision du tribunal, de tous les actifs, entreprises et propriétés de Victoria, lesquelles propriétés comprennent, mais ne se limitent pas, à la mine Eagle Gold. Une copie de l'ordonnance de nomination (l'« ordonnance de nomination ») est disponible sur le site Web du séquestre indiqué ci-dessous.

Une commission d'enquête indépendante (« CEI ») a été mise sur pied pour identifier les causes de la rupture en effectuant un examen indépendant de la conception, de la construction, du fonctionnement, de l'entretien et du suivi des installations de lixiviation en tas. La CEI a publié son rapport le 2 juillet 2025, dans lequel elle concluait que la rupture avait été causée par l'accumulation d'une série de conditions et d'événements défavorables, à commencer par une rupture de pente locale dans un secteur trop abrupt de la pente sud. Le rapport présente également des recommandations visant à améliorer les pratiques de l'industrie et des autorités de réglementation afin d'aider à réduire les probabilités que des événements similaires se reproduisent. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site Web du séquestre pour obtenir le rapport complet : <https://www.pwc.com/ca/en/services/insolvency-assignments/victoriagold/independent-review-board-report.html>.

Le 5 janvier 2026, la convention de crédit entre le gouvernement du Yukon et le séquestre a été prorogée jusqu'au 1^{er} avril 2026. Dans le cadre de la mise sous séquestre, BMO Nesbitt Burns Inc. a été nommé à titre de conseiller financier du séquestre afin d'aider à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un processus de vente pour la mine Eagle Gold. Le processus de vente est toujours en cours; les participants de la phase 2 ont poursuivi leur examen dans la deuxième moitié de 2025. De plus amples informations sont disponibles sur le site Web du séquestre au <https://www.pwc.com/ca/en/services/insolvency-assignments/victoriagold/sale-process.html>.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Victoria du 24 juin 2024 intitulé « *Victoria Gold: Eagle Gold Mine Heap Leach Pad Incident* », le communiqué de presse de Victoria du 4 juillet 2024 intitulé « *Victoria Gold Provides Update on Eagle Gold Mine Incident* », le communiqué de presse de Victoria du 12 juillet 2024 intitulé « *Victoria Gold: Update on Eagle Gold Mine* » et le communiqué de presse de Victoria daté du 30 juillet 2024 intitulé « *Victoria Gold: Update on HLF Incident Management* », tous déposés sur www.sedarplus.ca, et veuillez consulter le site Web du séquestre : www.pwc.com/ca/victoriagold.

Placements en actions

Les actifs de la Société comprennent un portefeuille d'actions, principalement des sociétés cotées en bourse impliquées dans l'industrie minière. Dans certains cas, Redevances OR peut investir dans des actions de sociétés en même temps qu'elle acquiert des redevances, des flux de métaux ou d'autres intérêts semblables, ou dans l'objectif d'améliorer sa capacité d'acquérir de futures redevances, flux de métaux ou intérêts semblables. Certaines positions de placement peuvent être considérées comme des entreprises associées en vertu des normes IFRS de comptabilité en raison de la participation détenue, des droits de nomination au conseil d'administration et/ou d'autres faits et circonstances.

Redevances OR pourrait, de temps en temps et sans préavis, sauf si requis par la loi ou la réglementation, accroître ou réduire ses placements à sa discrétion.

En 2025, Redevances OR a acquis des placements en capitaux propres de 11,0 millions de dollars et a vendu des placements en capitaux propres de 49,8 millions de dollars, incluant le produit de 49,0 millions de dollars reçu par OR Royalties International de la part de Harmony suivant la clôture de la transaction visant l'acquisition, par Harmony, de MAC Copper Ltd (4 000 000 actions à 12,25 \$ par action).

Juste valeur des titres négociables

Au 31 décembre 2025, la Société disposait de placements en titres négociables (excluant les billets à recevoir et les bons de souscription) d'une valeur comptable⁴ et d'une juste valeur⁵ de 162,8 millions de dollars.

Osisko Développement Corp.

Jusqu'en août 2025, le principal placement de la Société dans une entreprise associée était Osisko Développement Corp. (« Osisko Développement »). Osisko Développement est une société d'exploration minière et de développement axée sur l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de propriétés de ressources de métaux précieux en Amérique du Nord. Les principaux projets détenus par Osisko Développement sont le projet aurifère Cariboo (« Cariboo ») en Colombie-Britannique au Canada et la propriété Tintic (« Tintic ») en Utah aux États-Unis. Redevances OR détient une redevance de 5 % NSR sur Cariboo et OR Royalties International détient un flux de métaux de 2,5 % sur Tintic.

Le projet aurifère Cariboo contient des ressources minérales probables de 2,03 millions d'onces d'or (16,7 millions de tonnes à une teneur de 3,78 g/t Au), des ressources minérales mesurées et indiquées de 1,57 million d'onces d'or (14,7 millions de tonnes à une teneur de 3,33 g/t Au) et des ressources minérales présumées totalisant 1,71 million d'onces d'or (15,5 millions de tonnes à une teneur de 3,44 g/t Au).

Le 12 décembre 2024, Osisko Développement a annoncé l'octroi des permis environnementaux pour Cariboo en vertu du *Environmental Management Act*. Combinés aux permis miniers octroyés en vertu du *BC Mines Act* le 20 novembre 2024, ces approbations marquent l'aboutissement du processus d'obtention des principaux permis, solidifiant ainsi le statut de Cariboo comme étant prêt à aller de l'avant.

Le 28 avril 2025, Osisko Développement a publié une étude de faisabilité optimisée conforme au Règlement 43-101 (l'« EF 2025 »), faisant état d'une production d'or annuelle moyenne d'environ 190 000 onces sur une durée d'exploitation de 10 ans, avec une valeur actualisée nette après impôt de 943 millions de dollars canadiens à un taux d'actualisation de 5 % et un taux de rendement interne hors endettement après impôt de 22,1 % au prix de 2 400 \$ par once d'or. En utilisant un prix de l'or au comptant de 3 300 \$ par once d'or, la valeur actualisée nette après impôt, à un taux d'actualisation de 5 %, passe à 2,1 milliards de dollars canadiens, avec un taux de rendement interne hors endettement après impôt de 38,0 %.

En août 2025, Osisko Développement a clôturé un placement privé de 203 millions de dollars et a émis 99 065 330 unités, se composant d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Redevances OR n'a pas participé à ce financement. Par conséquent, son pourcentage de participation a été réduit de 24,15 % à 13,97 %, ce qui a aussi eu une incidence sur ses droits de nomination au conseil d'administration d'Osisko Développement. En raison de ces changements, entre autres, la Société a estimé qu'elle avait perdu son influence notable sur Osisko Développement à des fins comptables et que cette dernière n'était donc plus considérée comme une entreprise associée. En août 2025, la participation résiduelle dans Osisko Développement a été réévaluée à sa juste valeur, ce qui a généré un gain à la cession réputée d'une entreprise associée de 54,4 millions de dollars, et un montant de 1,1 million de dollars a été reclassé du cumul des autres éléments du résultat global à l'état des résultats. La participation résiduelle dans Osisko Développement a été désignée comme un placement en actions à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lors de la comptabilisation initiale, sans reclassement ultérieur en résultat net.

⁴ La valeur comptable correspond au montant comptabilisé au bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence pour les placements dans des entreprises associées et à la juste valeur pour les autres placements, conformément aux normes IAS 28 *Participations dans des entreprises associées et coentreprises* et IFRS 9 *Instruments financiers*.

⁵ La juste valeur correspond au cours du marché des placements sur une bourse reconnue au 31 décembre 2025.

Au 31 décembre 2025, la Société détenait 33 333 366 actions ordinaires (d'une juste valeur de 113,1 millions de dollars), correspondant à une participation de 13,1 % dans Osisko Développement (24,4 % au 31 décembre 2024). La diminution du pourcentage de participation est attribuable aux financements privés qui ont été conclus par Osisko Développement en 2025, auxquels la Société n'a pas participé.

Pour plus d'information, veuillez consulter les communiqués de presse et autres documents publics d'Osisko Développement disponibles sur www.sedarplus.ca et sur son site Web (www.osiskodev.com).

MAC Copper Limited

OR Royalties International détenait 4,0 millions d'actions ordinaires de MAC Copper. En mai 2025, MAC Copper a annoncé la signature d'un acte de mise en œuvre du plan contraignant (la « transaction ») avec Harmony et Harmony Australia, une filiale en propriété exclusive de Harmony, en vertu duquel il a été proposé que Harmony Australia fera l'acquisition de 100 % du capital-actions émis de MAC Copper en contrepartie de 12,25 \$ en trésorerie par action de MAC Copper. La transaction a été clôturée en octobre 2025 et OR Royalties International a reçu un produit de 49,0 millions de dollars en contrepartie de ses 4,0 millions d'actions dans MAC Copper.

Activités en matière de développement durable

À titre de fournisseur de capitaux, Redevances OR n'exerce pas de contrôle direct sur l'exploitation ou les activités de développement durable des sites miniers de ses partenaires miniers. Toutefois, la Société reconnaît qu'en soutenant des exploitants responsables, elle peut favoriser le développement durable par le biais de ses investissements.

Au deuxième trimestre de 2025, Redevances OR a publié la cinquième édition de son rapport de développement durable, intitulé « *Growing Responsibly* » (*Une croissance responsable*), qui met en avant les initiatives environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG ») de la Société ainsi que ses principaux indicateurs de performance pour 2024.

Voici quelques faits saillants du rapport :

Gestion de l'environnement :

- Mise en œuvre d'une stratégie climatique 2024-2027
- Réalisation de la première divulgation à l'enquête du CDP sur les changements climatiques
- Achat et retrait de crédits carbone pour compenser les émissions de portée 2 et portée 3 liées aux déplacements et aux trajets domicile-travail des employés

Soutenir nos employés et nos communautés :

- Contribution de plus de 0,6 million de dollars à des investissements communautaires
- Introduction d'une politique interne de jumelage des dons
- Obtention de la certification *Great Place to Work*®
- Amélioration des mécanismes de rétroaction et d'engagement des employés

Excellence en matière de gouvernance et de surveillance :

- Atteinte de l'objectif de 40 % de représentation féminine au sein du conseil d'administration de la Société
- Intégration formelle des considérations liées à l'ESG dans la diligence raisonnable avancée
- Actualisation de l'évaluation de l'importance relative de Redevances OR afin de refléter l'évolution des normes de présentation de l'information
- Maintien d'une position de chef de file auprès des agences de notation ESG

Pour un bilan détaillé des initiatives de Redevances OR en 2024 en matière de développement durable, il y a lieu de consulter la cinquième édition du rapport de développement durable de Redevances OR, intitulé « *Growing Responsibly* » (*Une croissance responsable*), publié le 17 avril 2025 et disponible sur le site Web de la Société (www.ORroyalties.com).

Dividendes et offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le tableau suivant présente le détail des dividendes déclarés par la Société pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024 :

<u>Date de déclaration</u>	<u>Dividende par action</u> \$	<u>Date de fermeture des registres</u>	<u>Date de paiement</u>	<u>Dividendes déclarés</u> \$
19 février 2025 ⁽ⁱ⁾	0,046 \$	31 mars 2025	15 avril 2025	8 475 000
7 mai 2025	0,055 \$	30 juin 2025	15 juillet 2025	10 201 000
5 août 2025	0,055 \$	30 septembre 2025	15 octobre 2025	10 492 000
5 novembre 2025	0,055 \$	31 décembre 2025	15 janvier 2026	10 116 000
	<u>0,211 \$</u>			<u>39 284 000</u>
20 février 2024	0,060 \$ CA	28 mars 2024	15 avril 2024	8 271 000
8 mai 2024	0,065 \$ CA	28 juin 2024	15 juillet 2024	8 843 000
6 août 2024	0,065 \$ CA	30 septembre 2024	15 octobre 2024	8 878 000
6 novembre 2024	0,065 \$ CA	31 décembre 2024	15 janvier 2025	8 673 000
Exercice 2024	<u>0,255 \$ CA</u>			<u>34 665 000</u>

- (i) Avant mai 2025, les dividendes étaient déclarés en dollars canadiens. Depuis mai 2025, le dividende trimestriel est déclaré en dollars américains. Le 19 février 2025, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,065 \$ CA aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 mars 2025. En se basant sur le taux de change (\$ CA/\$ US) à la date de déclaration, le dividende correspondant par action en dollars américains s'élevait à 0,046 \$.

Régime de réinvestissement des dividendes

La Société offre un régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») qui permet aux actionnaires canadiens et aux actionnaires américains de réinvestir leurs dividendes en trésorerie dans des actions ordinaires additionnelles, soit acquises sur le marché libre par l'intermédiaire de la TSX ou de la NYSE, soit directement à partir des actions non émises de la Société ou obtenues par ces deux moyens combinés. Dans le cas d'une émission d'actions ordinaires non encore émises, le prix est égal au cours moyen pondéré des actions ordinaires à la TSX ou à la NYSE sur les cinq séances en bourse précédant immédiatement la date de versement des dividendes, déduction faite d'un escompte, le cas échéant, d'au plus 5 %, à la seule discrétion de la Société.

À la suite du changement de dénomination sociale approuvé par les actionnaires en mai dernier, un nouveau numéro CUSIP a été attribué à la Société. Par conséquent, les actionnaires bénéficiaires non inscrits pourraient devoir se réinscrire pour continuer à participer au RRD et devraient communiquer avec leur conseiller financier, leur courtier, leur courtier en valeurs mobilières, leur banque ou toute autre institution financière qui détient leurs actions ordinaires afin de se renseigner sur les répercussions du changement de numéro CUSIP et sur les mesures à prendre pour continuer à participer au RRD.

Au 31 décembre 2025, les détenteurs de 13,3 millions d'actions ordinaires avaient choisi d'adhérer au RRD, ce qui représente des dividendes payables de 0,7 million de dollars. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2025, 128 684 actions ordinaires ont été émises par la Société dans le cadre du RRD, à un taux d'escompte de 3 % (205 741 actions ordinaires en 2024 à un taux d'escompte de 3 %). Le 15 janvier 2026, 18 705 actions ordinaires ont été émises dans le cadre du RRD à un taux d'escompte de 3 %.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En décembre 2025, Redevances OR a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (le « programme de rachat »). Selon les termes du programme de rachat, Redevances OR peut acquérir, de temps à autre, jusqu'à 9 399 294 de ses actions ordinaires, conformément aux procédures d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la TSX. Les rachats en vertu du programme de rachat de 2025 sont autorisés du 12 décembre 2025 jusqu'au 11 décembre 2026. Les rachats quotidiens seront limités à 107 496 actions ordinaires, hormis les dispenses relatives aux achats en bloc.

Selon les termes du programme de rachat antérieur, Redevances OR était autorisée à acquérir jusqu'à 9 331 275 de ses actions ordinaires de temps à autre, du 12 décembre 2024 au 11 décembre 2025. Les rachats quotidiens étaient limités à 73 283 actions ordinaires.

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2025, la Société a acheté, pour annulation, un total de 1,1 million d'actions ordinaires pour la somme de 36,7 millions de dollars (50,8 millions de dollars canadiens; prix d'achat moyen par action de 47,86 \$ CA). Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2024, la Société a acheté, pour annulation, un total de 26 000 d'actions ordinaires pour la somme de 0,4 million de dollars (0,6 million de dollars canadiens; prix d'achat moyen par action de 22,48 \$ CA).

Marché de l'or et des devises

Marché de l'or

Le marché de l'or a continué d'afficher de solides gains en 2025 et le prix de l'or, libellé en dollars américains, a grimpé de 67 % durant l'année, marquant la plus forte hausse annuelle depuis 1979, avec des hausses similaires dans la plupart des monnaies. Le prix moyen de l'or pour 2025 était de 3 432 \$ l'once, une augmentation de 44 % comparativement au prix moyen de 2 386 \$ l'once en 2024. Le prix de l'or a clôturé l'année 2025 à 4 368 \$ l'once, comparativement à 2 609 \$ l'once à la fin de 2024.

Au quatrième trimestre de 2025, le prix de l'or s'est établi en moyenne à 4 135 \$ l'once, soit la moyenne trimestrielle la plus élevée jamais enregistrée en dollars nominaux et en augmentation de 19,6 % par rapport à la moyenne du troisième trimestre de 2025. Le prix de l'or a clôturé le quatrième trimestre à 4 368 \$ l'once, comparativement à 3 825 \$ l'once à la fin du troisième trimestre, 3 287 \$ l'once à la fin du deuxième trimestre et 3 115 \$ l'once à la fin du premier trimestre.

Le prix historique est présenté ci-dessous :

(par once d'or)	Haut	Bas	Moyenne	Clôture
2025	4 449 \$	2 633 \$	3 432 \$	4 368 \$
2024	2 778	1 985	2 386	2 609
2023	2 078	1 811	1 941	2 078
2022	2 039	1 629	1 800	1 812
2021	1 943	1 684	1 799	1 820

Devise

Les taux de change pour le dollar canadien versus le dollar américain sont indiqués ci-dessous :

	Haut	Bas	Moyenne	Clôture
2025	0,7376	0,6848	0,7157	0,7296
2024	0,7510	0,6937	0,7302	0,6950
2023	0,7617	0,7207	0,7410	0,7561
2022	0,8031	0,7217	0,7692	0,7383
2021	0,8306	0,7727	0,7980	0,7888

Principales informations financières

(en milliers de dollars, à l'exception des nombres d'onces et des montants par once et par action) ⁽¹⁾

	2025	2024	2023
	\$	\$	\$
Produits	277 370	191 157	183 228
Coût des ventes	(9 115)	(6 738)	(12 335)
Épuisement	(35 770)	(32 607)	(41 801)
Bénéfice brut	232 485	151 812	129 092
Dépréciation des droits de redevances et de flux	(5 495)	(49 558)	(35 711)
Bénéfice d'exploitation	196 765	78 324	64 463
Bénéfice net (perte nette)	206 088	16 267	(37 426)
Bénéfice net (perte nette) par action – de base	1,10	0,09	(0,20)
Bénéfice net (perte nette) par action – dilué (e)	1,09	0,09	(0,20)
Total des actifs	1 566 479	1 377 634	1 486 472
Total de la dette à long terme	-	93 900	145 080
Flux de trésorerie d'exploitation	245 596	159 925	138 437
Dividende par action ordinaire ⁽²⁾	0,211 \$	0,255 \$ CA	0,235 \$ CA
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (<i>en milliers</i>)			
De base	187 775	186 290	185 036
Dilué	189 152	187 581	185 036
Prix moyen réalisé de l'or (par once vendue)	3 425	2 361	1 943

(1) À moins d'indication contraire, les données financières sont en dollars américains et ont été préparées conformément aux Normes IFRS de comptabilité.

(2) Avant mai 2025, les dividendes étaient déclarés en dollars canadiens. Depuis mai 2025, le dividende trimestriel est déclaré en dollars américains. Le 19 février 2025, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,065 \$ CA aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 mars 2025. En se basant sur le taux de change (\$ CA/\$ US) à la date de déclaration, le dividende correspondant par action en dollars américains s'élevait à 0,046 \$.

Survol des résultats financiers annuels

Sommaire des résultats financiers – Exercice 2025

- Produits provenant des redevances et des ententes de flux de 277,4 millions de dollars (191,2 millions de dollars en 2024);
- Bénéfice brut de 232,5 millions de dollars (151,8 millions de dollars en 2024);
- Bénéfice d'exploitation de 196,8 millions de dollars (78,3 millions de dollars en 2024);
- Bénéfice net de 206,1 millions de dollars ou 1,10 \$ par action de base (16,3 millions de dollars ou 0,09 \$ par action de base en 2024);
- Bénéfice ajusté⁶ de 165,5 millions de dollars ou 0,88 \$ par action de base (97,3 millions de dollars ou 0,52 \$ par action de base en 2024); et
- Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 245,6 millions de dollars (159,9 millions de dollars en 2024).

Les produits provenant des redevances et des flux ont augmenté à 277,4 millions de dollars en 2025, comparativement à 191,2 millions de dollars en 2024, principalement en raison des prix des métaux plus élevés.

Le bénéfice brut a atteint 232,5 millions de dollars en 2025, comparativement à 151,8 millions de dollars en 2024. Le coût des ventes a augmenté, principalement en raison des prix des métaux plus élevés, et les charges d'épuisement ont augmenté en raison de la répartition des ventes.

Les charges générales et administratives (« G&A ») se sont élevées à 20,9 millions de dollars en 2025, comparativement à 18,3 millions de dollars en 2024. L'augmentation des charges G&A en 2025 est principalement le résultat des charges de rémunération plus élevées (incluant la rémunération fondée sur des actions plus élevée). Les frais de développement des affaires se sont élevés à 9,3 millions de dollars en 2025, comparativement à 5,6 millions de dollars en 2024. L'augmentation des frais de développement des affaires en 2025 est principalement le résultat des charges de rémunération plus élevées (incluant la rémunération fondée sur des actions plus élevée) et d'un accroissement des activités, ce qui a entraîné une hausse des honoraires professionnels. Le nombre élevé d'options exercées en 2025 a aussi contribué à augmenter les charges sociales payables par la Société sur les gains imposables réalisés par les détenteurs des options d'achat d'actions, augmentant ainsi les charges de rémunération totales pour 2025. L'augmentation de la rémunération fondée sur des actions, à la fois pour les charges G&A et les frais de développement des affaires, est principalement attribuable aux meilleurs résultats de performance des unités d'actions avec restrictions fondées sur la performance.

En 2025, le bénéfice d'exploitation a atteint 196,8 millions de dollars, comparativement à 78,3 millions de dollars en 2024. L'augmentation reflète principalement le bénéfice brut plus élevé, en partie contrebalancée par des charges G&A et des frais de développement des affaires plus élevés. En 2025, la Société a comptabilisé des charges de dépréciation totalisant 5,5 millions de dollars sur certains droits de redevances. Ces charges de dépréciation découlent de la révision de certains paramètres opérationnels et de la perte de droits de redevances suivant l'abandon de propriétés par les exploitants respectifs. En 2024, la Société avait comptabilisé une perte hors trésorerie de 49,6 millions de dollars pour la dépréciation de la redevance sur la mine Eagle Gold, qui avait réduit le bénéfice d'exploitation pour la période.

Le bénéfice net en 2025 s'est établi à 206,1 millions de dollars, comparativement à 16,3 millions de dollars en 2024. L'augmentation en 2025 est principalement le résultat d'un bénéfice d'exploitation plus élevé, d'un gain sur placements de 58,6 millions de dollars (incluant un gain à la cession réputée d'une entreprise associée de 54,4 millions de dollars et une variation de la juste valeur d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net de 5,3 millions de dollars, en partie contrebalancé par le reclassement à l'état des résultats du cumul des autres éléments du résultat global suivant la cession réputée d'une entreprise associée de 1,1 million de dollars), des charges financières moins importantes, d'une diminution de la quote-part de la perte d'entreprises associées et d'un gain de change (comparativement à une perte de change en 2024), partiellement contrebalancés par une augmentation des charges d'impôts sur le résultat (en 2024, un recouvrement d'impôt sur le résultat de 13,1 millions de dollars avait été comptabilisé suivant la dépréciation de la redevance sur la mine Eagle Gold de 49,6 millions de dollars).

Le bénéfice ajusté a atteint 165,5 millions de dollars en 2025 comparativement à 97,3 millions de dollars en 2024, principalement en raison du bénéfice brut plus élevé et des charges financières plus faibles, en partie contrebalancés par la hausse des charges G&A et des frais de développement des affaires et l'augmentation de la charge d'impôts. Un rapprochement du bénéfice ajusté est présenté à la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

⁶ Le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les Normes IFRS de comptabilité et qui pourraient ne pas être comparables à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Veuillez consulter les mesures non conformes aux IFRS présentées à la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails et pour un rapprochement quantitatif de chaque mesure financière non conforme aux IFRS à la mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable.

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation en 2025 ont augmenté à 245,6 millions de dollars comparativement à 159,9 millions de dollars en 2024. L'augmentation reflète principalement les produits plus élevés et les charges financières plus faibles, en partie contrebalancés par le coût des ventes plus élevé et l'augmentation des charges G&A et des frais de développement des affaires.

États consolidés des résultats

Le tableau suivant présente un résumé de l'état consolidé des résultats pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024 (en milliers de dollars) :

		2025	2024
		\$	\$
Produits	(a)	277 370	191 157
Coût des ventes	(b)	(9 115)	(6 738)
Épuisement	(c)	(35 770)	(32 607)
Bénéfice brut	(d)	232 485	151 812
Autres charges d'exploitation			
Générales et administratives	(e)	(20 932)	(18 298)
Développement des affaires	(f)	(9 293)	(5 632)
Dépréciation des redevances, flux et autres intérêts	(g)	(5 495)	(49 558)
Bénéfice d'exploitation		196 765	78 324
Autres produits (charges), montant net	(h)	44 620	(48 182)
Bénéfice avant les impôts sur le résultat		241 385	30 142
Charge d'impôts sur le résultat	(i)	(35 297)	(13 875)
Bénéfice net		206 088	16 267

(a) Les produits se présentent comme suit :

	2025			2024		
	Prix de vente moyen par once/tonne (\$)	Onces/tonnes vendues	Total des produits (000 \$)	Prix de vente moyen par once/tonne (\$)	Onces/tonnes vendues	Total des produits (000 \$)
Or vendu	3 425	42 492	145 555	2 361	46 696	110 237
Argent vendu	41,27	2 097 177	86 549	28,44	1 832 931	51 837
Cuivre vendu	10 153	1 000	10 153	8 920	748	6 671
Autres (diamants et payés en trésorerie)	-	-	35 113	-	-	22 412
			<u>277 370</u>			<u>191 157</u>

La diminution du nombre d'onces d'or vendues en 2025 est principalement attribuable à l'arrêt des opérations à la mine Eagle Gold en juin 2024. L'augmentation du nombre d'onces d'argent vendues en 2025 reflète principalement l'augmentation des livraisons d'argent en provenance de la mine Mantos Blancos. Les tonnes de cuivre vendues se rapportent au flux cuprifère CSA, dont la date d'effet économique était le 17 juin 2024.

- (b) Le coût des ventes représente principalement le prix d'acquisition des métaux en vertu des ententes de flux, ainsi que les déductions (le cas échéant) pour les redevances gouvernementales, les frais d'affinage, d'assurance, de transport et autres relatifs aux métaux reçus en vertu d'ententes de redevances. En 2025, le coût des ventes s'est élevé à 9,1 millions de dollars comparativement à 6,7 millions de dollars au 2024. L'augmentation en 2025 est principalement le résultat des prix des métaux plus élevés.
- (c) Les redevances, flux et autres intérêts sont épuisés selon la méthode des unités de production sur la durée de vie estimée des propriétés ou sur la durée des ententes connexes. Les charges de l'épuisement ont augmenté à 35,8 millions de dollars en 2025, comparativement à 32,6 millions de dollars en 2024, principalement en raison de la répartition des ventes.

(d) La répartition de la marge monétaire⁷ et du bénéfice brut par type d'intérêt est la suivante (en milliers de dollars) :

	2025	2024
	\$	\$
Redevances		
Produits	177 264	130 375
Diminués du coût des ventes (excluant l'épuisement)	(701)	(413)
Marge monétaire (en dollars)	176 563	129 962
Épuisement	(13 234)	(12 208)
Bénéfice brut	163 329	117 754
Flux		
Produits	100 106	60 782
Diminués du coût des ventes (excluant l'épuisement)	(8 414)	(6 325)
Marge monétaire (en dollars)	91 692	54 457
Épuisement	(22 536)	(20 399)
Bénéfice brut	69 156	34 058
Droits de redevances et de flux		
Marge monétaire totale (en dollars)	268 255	184 419
Divisée par le total des produits	277 370	191 157
Marge monétaire (en pourcentage des produits)	96,7 %	96,5 %
Total – Bénéfice brut	232 485	151 812

- (e) Les charges G&A ont augmenté à 20,9 millions de dollars en 2025 comparativement à 18,3 millions de dollars en 2024, principalement en raison des charges de rémunération plus élevées (incluant la rémunération fondée sur des actions plus élevée). Le nombre élevé d'options exercées au cours de l'exercice a aussi contribué à augmenter les charges sociales payables par la Société sur les gains imposables réalisés par les détenteurs des options d'achat d'actions. L'augmentation de la rémunération fondée sur des actions est principalement attribuable aux meilleurs résultats de performance des unités d'actions avec restrictions fondées sur la performance.
- (f) Les frais de développement des affaires ont augmenté en 2025 à 9,3 millions de dollars comparativement à 5,6 millions de dollars en 2024. L'augmentation des charges en 2025 est principalement le résultat des charges de rémunération plus élevées (incluant la rémunération fondée sur des actions plus élevée) et d'un accroissement des activités, ce qui a entraîné une hausse des honoraires professionnels. Le nombre élevé d'options exercées au cours de l'exercice a aussi contribué à augmenter les charges sociales payables par la Société sur les gains imposables réalisés par les détenteurs des options d'achat d'actions. L'augmentation de la rémunération fondée sur des actions est principalement attribuable aux meilleurs résultats de performance des unités d'actions avec restrictions fondées sur la performance.
- (g) En 2025, la Société a comptabilisé des charges de dépréciation totalisant 5,5 millions de dollars sur certains droits de redevances. Ces charges de dépréciation découlent de la révision de certains paramètres opérationnels et de la perte de droits de redevances suivant l'abandon de propriétés par les exploitants respectifs. En 2024, en raison de la rupture survenue aux installations de lixiviation en tas à la mine Eagle Gold, la direction a procédé à un test de dépréciation à l'égard de son droit de redevance sur la mine Eagle Gold en date du 30 juin 2024 et a comptabilisé une charge de dépréciation hors trésorerie de 49,6 millions de dollars.

⁷ La marge monétaire est une mesure de performance financière non conforme aux IFRS qui n'a aucune définition standard selon les Normes IFRS de comptabilité et qui pourrait ne pas être comparable à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Elle est calculée en déduisant le coût des ventes (net de l'épuisement) des produits. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails et pour un rapprochement quantitatif de chaque mesure financière non conforme aux IFRS à la mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable.

- (h) Les autres produits nets de 44,6 millions de dollars en 2025 comprennent un gain sur placements de 54,0 millions de dollars (incluant un gain à la cession réputée d'une entreprise associée de 54,4 millions de dollars et une variation de la juste valeur d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net de 5,3 millions de dollars, partiellement contrebalancés par le reclassement à l'état des résultats du cumul des autres éléments du résultat global suivant la cession réputée d'une entreprise associée de 1,1 million de dollars), un produit d'intérêts de 4,0 millions de dollars et un gain de change de 0,6 million de dollars, partiellement contrebalancés par un montant de 14,2 millions de dollars qui représente la quote-part de la perte d'entreprises associées et des charges financières de 4,5 millions de dollars.

Les autres charges nettes de 48,2 millions de dollars en 2024 comprennent un montant de 30,0 millions de dollars qui représente la quote-part de la perte d'entreprises associées, une perte suivant la dilution de placements dans une entreprise associée de 9,3 millions de dollars, des charges financières de 8,0 millions de dollars, et une perte de change de 4,4 millions de dollars, en partie compensés par un produit d'intérêts de 4,2 millions de dollars.

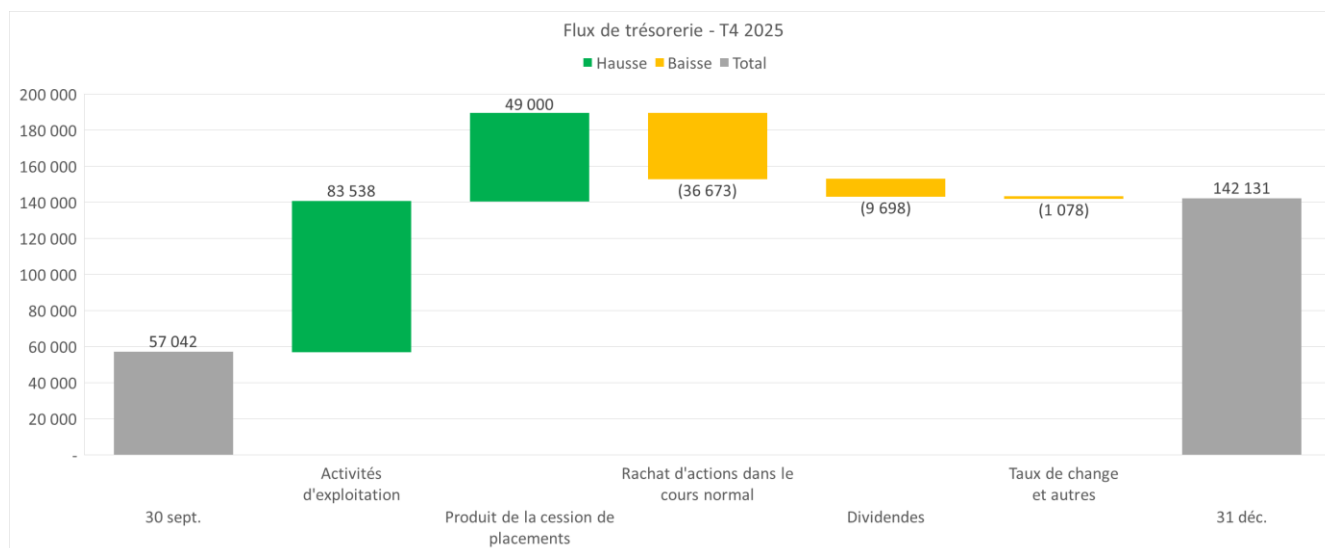
- (i) Le taux d'imposition effectif pour 2025 était de 14,6 %, comparativement à 46,0 % en 2024. Le taux d'imposition statutaire était de 26,5 % en 2025 et 2024. Les éléments qui ont eu une incidence sur le taux d'imposition effectif sont les avantages fiscaux non comptabilisés sur le gain hors trésorerie à la cession réputée d'une entreprise associée, des changements aux actifs d'impôts différés non comptabilisés, des écarts permanents en lien avec la rémunération fondée sur des actions et des revenus non imposables.

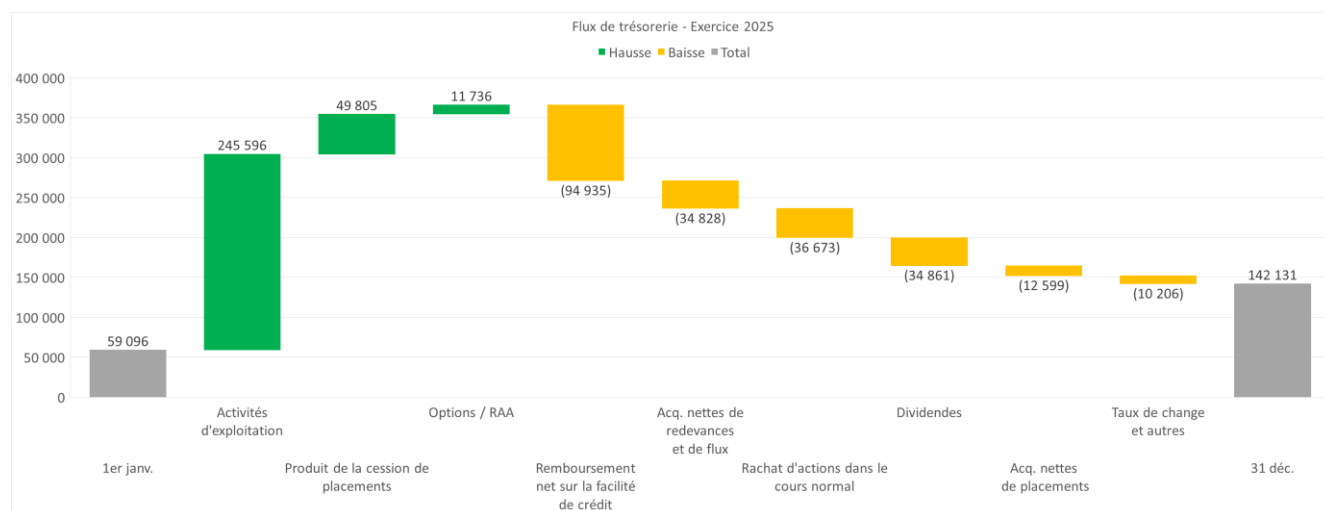
Des impôts sur le résultat exigibles de 16,6 millions de dollars ont été comptabilisés en 2025, dont 3,1 millions de dollars ont été payés à l'égard de redevances gagnées dans des juridictions étrangères. Un montant de 13,5 millions de dollars est lié aux impôts sur le résultat payables au Canada pour 2025. Ces impôts seront payables au premier trimestre de 2026, puisque ce sera la première année où Redevances OR sera tenue de payer des impôts en trésorerie au Canada depuis sa création en 2014. À compter de 2026, la Société sera tenue de verser des acomptes provisionnels mensuels d'impôts aux gouvernements fédéral et provincial au Canada.

Liquidités et ressources en capital

Au 31 décembre 2025, la situation de trésorerie de la Société s'élevait à 142,1 millions de dollars, comparativement à 59,1 millions de dollars au 31 décembre 2024.

Les variations importantes des liquidités et des sources de financement en capital pour les trois mois et l'exercice terminés le 31 décembre 2025 sont résumées ci-dessous (en milliers de dollars) et expliquées à la rubrique *Flux de trésorerie* du présent rapport de gestion.





Facilité de crédit renouvelable

En mai 2025, la Société a modifié sa facilité de crédit renouvelable existante (la « facilité de crédit »), notamment en la convertissant d'une facilité libellée en dollars canadiens à une facilité libellée en dollars américains, et en augmentant le montant global de la facilité de crédit. En vertu de l'entente modifiée, la Société a maintenant accès à une facilité de crédit de 650,0 millions de dollars en plus d'une clause accordéon additionnelle non engagée pouvant aller jusqu'à 200,0 millions de dollars (sous réserve de l'acceptation des prêteurs). L'entente de facilité de crédit antérieure prévoyait un montant maximum de 550,0 millions de dollars canadiens avec une clause accordéon non engagée pouvant aller jusqu'à 200,0 millions de dollars canadiens.

La date d'échéance de la facilité de crédit a été reportée du 30 avril 2028 au 30 mai 2029. La facilité doit être utilisée aux fins générales de la Société et pour des investissements dans l'industrie minière, notamment pour l'acquisition de redevances, de flux et d'autres intérêts, et elle est garantie par les actifs de la Société.

La facilité de crédit est assortie de commissions d'attente. Les fonds prélevés portent intérêt au taux de base, au taux préférentiel, au taux canadien moyen des opérations de pension à un jour (« CORRA ») ou au taux de financement à un jour garanti (« SOFR »), majoré d'un certain pourcentage selon le ratio d'endettement de la Société.

La facilité comprend des clauses trimestrielles qui exigent que la Société maintienne certains ratios financiers, y compris les ratios d'endettement, et qu'elle réponde à certaines exigences non financières. Au 31 décembre 2025, tous les ratios et les exigences étaient respectés.

Passifs financiers

Au 31 décembre 2025, tous les passifs financiers devant être réglés en trésorerie ou par le transfert d'autres actifs financiers venaient à échéance dans un délai de 90 jours ou moins, à l'exception de la facilité de crédit renouvelable et des obligations locatives, lesquelles sont décrites ci-dessous :

	Montant total à payer	Échéance	Au 31 décembre 2025				
			Paiements annuels estimatifs				
	\$		2026	2027	2028	2029	2030
			\$	\$	\$	\$	\$
Facilité de crédit renouvelable ⁽ⁱ⁾	4 698	30 mai 2029	1 375	1 375	1 375	573	-
Obligations locatives	5 790	31 décembre 2029	1 548	1 544	1 388	1 310	-
	10 488		2 923	2 919	2 763	1 883	-

(i) Puisque la facilité de crédit renouvelable était inutilisée au 31 décembre 2025, les montants présentés correspondent uniquement aux frais d'attente mensuels sur la partie inutilisée de la facilité de crédit renouvelable.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant résume les activités liées aux flux de trésorerie pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024 (en milliers de dollars) :

	2025	2024
	\$	\$
Flux de trésorerie		
Exploitation	230 630	161 802
Éléments du fonds de roulement	14 966	(1 877)
Activités d'exploitation	245 596	159 925
Activités d'investissement	1 352	(75 642)
Activités de financement	(163 346)	(74 868)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	(567)	(1 523)
Augmentation nette de la trésorerie	83 035	7 892
Trésorerie au début de la période	59 096	51 204
Trésorerie à la fin de la période	142 131	59 096

Activités d'exploitation

En 2025, les flux de trésorerie générés dans le cadre des activités d'exploitation se sont élevés à 245,6 millions de dollars comparativement à 159,9 millions de dollars en 2024. L'augmentation reflète principalement les produits plus élevés et les charges financières plus faibles, en partie contrebalancés par le coût des ventes, les charges G&A et les frais de développement des affaires plus élevés. L'impact positif des éléments du fonds de roulement en 2025 est principalement attribuable aux impôts sur le résultat pour l'exercice 2025, qui seront exigibles au premier trimestre de 2026.

Activités d'investissement

Durant l'exercice 2025, les flux de trésorerie générés dans le cadre des activités d'investissement se sont élevés à 1,4 million de dollars, comparativement à des flux de trésorerie de 75,6 millions de dollars utilisés dans le cadre des activités d'investissement en 2024.

En 2025, Redevances OR a investi un montant total de 36,9 millions de dollars en droits de redevances et de flux, incluant 13,0 millions de dollars pour acquérir un flux argentifère sur le projet South Railroad et le paiement par OR Royalties International du deuxième versement de 10,0 millions de dollars sur le flux aurifère Cascabel, et a acquis des placements en capitaux propres de 11,0 millions de dollars ainsi que d'autres placements de 1,6 million de dollars. Au cours de la même période, la Société a reçu 2,1 millions de dollars suivant l'exercice d'une option de réduction d'un droit de redevances par un exploitant et a vendu des placements en actions pour un produit de 49,8 millions de dollars, incluant 49,0 millions de dollars reçus par OR Royalties International suivant la vente des actions de MAC Copper.

En 2024, 6,0 millions de dollars ont été investis pour acquérir des billets à recevoir d'une entreprise associée (présentés dans les *autres placements* aux bilans consolidés). La cession de placements en capitaux propres a généré un produit de 2,4 millions de dollars et un montant supplémentaire de 1,4 million de dollars a été reçu suivant le remboursement partiel du prêt relais à Stornoway, qui avait été entièrement provisionné en 2023.

Activités de financement

Durant l'exercice 2025, les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités de financement se sont élevés à 163,3 millions de dollars comparativement à 74,9 millions de dollars en 2024.

En 2025, Redevances OR a remboursé un montant net de 94,9 millions de dollars sur sa facilité de crédit renouvelable, a acquis des actions ordinaires dans le cadre de son programme de rachat pour la somme de 36,7 millions de dollars, a versé 34,9 millions de dollars en dividendes et a payé 6,5 millions de dollars en retenues d'impôts suivant le règlement d'unités d'actions différées et avec restrictions. Redevances OR a reçu le produit de l'exercice d'options d'achat d'actions et du régime d'achat d'actions pour 11,7 millions de dollars au cours de la même période.

En 2024, Redevances OR a remboursé un montant net de 49,7 millions de dollars sur sa facilité de crédit renouvelable, a versé 30,7 millions de dollars en dividendes et a payé 2,4 millions de dollars en retenues d'impôts suivant le règlement d'unités d'actions différées et avec restrictions. Redevances OR a reçu le produit de l'exercice d'options d'achat d'actions et du régime d'achat d'actions pour un montant de 9,6 millions de dollars et a acquis des actions dans le cadre du programme de rachat pour la somme de 0,4 million de dollars durant la même période.

Information trimestrielle

L'information financière trimestrielle sélectionnée ⁽¹⁾ pour les huit derniers trimestres financiers est présentée ci-dessous :
(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	2025				2024			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
OEO	21 735	20 326	19 700	19 014	20 005	18 408	20 068	22 259
Trésorerie	142 131	57 042	49 626	63 070	59 096	43 366	48 018	52 104
Total des actifs	1 566 479	1 516 753	1 442 191	1 388 729	1 377 634	1 385 713	1 382 089	1 444 017
Total de la dette à long terme	-	-	35 655	74 346	93 900	59 816	79 610	112 135
Capitaux propres	1 432 041	1 396 189	1 290 360	1 213 894	1 188 953	1 215 186	1 215 186	1 237 585
Produits	90 465	71 625	60 364	54 916	56 742	41 977	47 391	45 047
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	83 538	64 604	51 375	46 079	49 765	34 564	38 234	37 362
Dépréciation d'actifs, déduction faite des impôts	-	4 834	-	-	-	-	36 425	-
Bénéfice net (perte nette)	65 245	82 845	32 358	25 640	7 105	13 409	(15 416)	11 169
Bénéfice net (perte nette) par action								
- De base	0,35	0,44	0,17	0,14	0,04	0,07	(0,08)	0,06
- Dilué	0,34	0,44	0,17	0,14	0,04	0,07	(0,08)	0,06
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)								
- De base	188 050	188 312	187 746	186 979	186 747	186 408	186 217	185 761
- Dilué	189 310	189 519	189 081	188 425	188 180	187 732	186 217	186 870
Cours des actions à la clôture à la TSX (\$ CA)	48,62	55,78	35,00	30,37	26,03	25,05	21,32	22,23
Cours des actions à la clôture à la NYSE	35,39	40,08	25,71	21,12	18,10	18,51	15,58	16,42
Prix de l'or (moyen)	4 135	3 457	3 280	2 860	2 663	2 474	2 338	2 070
Taux de change à la clôture ⁽²⁾ (\$ CA/\$ US)	0,7296	0,7183	0,7330	0,6956	0,6950	0,7408	0,7306	0,7380

(1) À moins d'indication contraire, les données financières sont en dollars américains et ont été préparées conformément aux Normes IFRS de comptabilité.

(2) Taux quotidien à la Banque du Canada.

Aux premier, deuxième et troisième trimestres de 2025, la Société a remboursé des montants nets de 19,6 millions de dollars, 40,0 millions de dollars et 35,4 millions de dollars sur sa facilité de crédit renouvelable, respectivement.

Au quatrième trimestre de 2024, la Société a prélevé 35,0 millions de dollars de sa facilité de crédit renouvelable pour financer l'acquisition de droits de redevances et de flux. Au deuxième semestre de 2024, la Société a remboursé un montant de 32,3 millions de dollars sur sa facilité de crédit renouvelable et a comptabilisé une charge de dépréciation de 49,6 millions de dollars (36,4 millions de dollars après impôt) à l'égard de son droit de redevance sur la mine Eagle Gold. Au premier trimestre de 2024, la Société a remboursé un montant de 32,4 millions de dollars sur sa facilité de crédit renouvelable.

Résultats du quatrième trimestre

Sommaire des résultats financiers

- Produits provenant des redevances et des ententes de flux de 90,5 millions de dollars (56,7 millions de dollars au T4 2024⁸);
- Bénéfice brut de 77,6 millions de dollars (45,1 millions de dollars au T4 2024);
- Bénéfice d'exploitation de 70,1 millions de dollars (38,9 millions de dollars au T4 2024);
- Bénéfice net de 65,2 millions de dollars ou 0,35 \$ par action de base (7,1 millions de dollars ou 0,04 \$ par action de base au T4 2024);
- Bénéfice ajusté⁹ de 59,6 millions de dollars ou 0,32 \$ par action de base (29,9 millions de dollars ou 0,16 \$ par action de base au T4 2024); et
- Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 83,5 millions de dollars (49,8 millions de dollars au T4 2024).

Les produits provenant des redevances et des flux de métaux ont augmenté à 90,5 millions de dollars au quatrième trimestre de 2025, comparativement à 56,7 millions de dollars au quatrième trimestre de 2024, principalement en raison des prix des métaux plus élevés et des livraisons plus importantes en vertu des ententes de redevances et de flux.

Le bénéfice brut a atteint 77,6 millions de dollars au quatrième trimestre de 2025, comparativement à 45,1 millions de dollars au quatrième trimestre de 2024. Le coût des ventes a augmenté, principalement en raison des prix des métaux plus élevés et d'une augmentation des livraisons en vertu des ententes de redevances et de flux. L'épuisement a aussi augmenté, principalement en raison des livraisons plus élevées et de la répartition des ventes.

Les charges G&A étaient de 5,1 millions de dollars au quatrième trimestre de 2025 comparativement à 4,2 millions de dollars au quatrième trimestre de 2024. Les charges G&A plus élevées au quatrième trimestre de 2025 étaient principalement attribuables aux charges de rémunération fondée sur des actions plus élevées et à l'accroissement des activités, qui a entraîné une augmentation des honoraires professionnels. Les frais de développement des affaires se sont élevés à 2,4 millions de dollars au quatrième trimestre de 2025, comparativement à 2,0 millions de dollars au quatrième trimestre de 2024. Les frais de développement des affaires plus élevés au quatrième trimestre de 2025 étaient principalement attribuables aux charges de rémunération plus élevées (incluant la rémunération fondée sur des actions plus élevée). L'augmentation de la rémunération fondée sur des actions, à la fois pour les charges G&A et les frais de développement des affaires, est principalement attribuable aux meilleurs résultats de performance des unités d'actions avec restrictions fondées sur la performance.

Au quatrième trimestre de 2025, le bénéfice d'exploitation a atteint 70,1 millions de dollars, comparativement à 38,9 millions de dollars au quatrième trimestre de 2024. L'augmentation est tributaire du bénéfice brut plus élevé, en partie contrebalancée par des charges G&A et des frais de développement des affaires plus élevés.

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2025 s'élevait à 65,2 millions de dollars, comparativement à 7,1 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2024. L'augmentation au quatrième trimestre de 2025 découle principalement d'une variation de la juste valeur d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net de 5,7 millions de dollars, en partie contrebalancée par une charge d'impôts sur le résultat plus élevée. Au quatrième trimestre de 2024, la Société avait aussi comptabilisé une quote-part de la perte d'entreprises associées de 9,5 millions de dollars et une perte sur placements de 11,3 millions de dollars (incluant une perte suivant la dilution de placements dans une entreprise associée de 9,3 millions de dollars).

Le bénéfice ajusté a atteint 59,6 millions de dollars au quatrième trimestre de 2025, comparativement à 29,9 millions de dollars au quatrième trimestre de 2024, principalement en raison du bénéfice brut plus élevé, en partie contrebalancé par la hausse des charges G&A et des frais de développement des affaires et l'augmentation de la charge d'impôts. Un rapprochement du bénéfice ajusté est présenté à la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation au quatrième trimestre de 2025 ont grimpé à 83,5 millions de dollars, comparativement à 49,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2024, principalement en raison des produits plus élevés, en partie contrebalancés par des charges G&A et des frais de développement des affaires plus élevés.

⁸ Trois mois terminés le 31 décembre 2024 (« T4 2024 »).

⁹ Le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les Normes IFRS de comptabilité et qui pourraient ne pas être comparables à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Veuillez consulter les mesures non conformes aux IFRS présentées à la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails et pour un rapprochement quantitatif de chaque mesure financière non conforme aux IFRS à la mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable.

États consolidés des résultats

Le tableau suivant présente un résumé des états consolidés des résultats pour les trois mois terminés les 31 décembre 2025 et 2024 (en milliers de dollars) :

		Trois mois terminés les 31 décembre	
		2025	2024
		\$	\$
Produits	(a)	90 465	56 742
Coût des ventes	(b)	(2 569)	(2 181)
Épuisement	(c)	(10 254)	(9 475)
Bénéfice brut	(d)	77 642	45 086
Autres charges d'exploitation			
Générales et administratives	(e)	(5 134)	(4 209)
Développement des affaires	(f)	(2 372)	(1 987)
Bénéfice d'exploitation		70 136	38 890
Autres produits (charges), montant net	(g)	6 209	(22 906)
Bénéfice avant les impôts sur le résultat		76 345	15 984
Charge d'impôts sur le résultat	(h)	(11 100)	(8 879)
Bénéfice net		65 245	7 105

(a) Les produits se présentent comme suit :

	Trois mois terminés les 31 décembre					
	2025			2024		
	Prix de vente moyen par once/tonne (\$)	Onces/tonnes vendues	Total des produits (000 \$)	Prix de vente moyen par once/tonne (\$)	Onces/tonnes vendues	Total des produits (000 \$)
Or vendu	4 122	10 799	44 508	2 656	10 524	27 953
Argent vendu	54,70	594 829	32 539	30,66	475 647	14 581
Cuivre vendu	11 750	152	1 783	8 880	674	5 980
Autres (diamants et payés en trésorerie)	-	-	11 635	-	-	8 228
			90 465			56 742

L'augmentation du nombre d'onces d'argent vendues au quatrième trimestre de 2025 est principalement le résultat d'une hausse des livraisons d'argent en provenance de la mine Mantos Blancos. La diminution du nombre de tonnes de cuivres vendues au quatrième trimestre de 2025 reflète les livraisons plus faibles provenant du flux cuprifère CSA et le calendrier des ventes au quatrième trimestre de 2024 (les tonnes de cuivre livrées au troisième trimestre de 2024 avaient été vendues au quatrième trimestre de 2024).

- (b) Le coût des ventes représente principalement le prix d'acquisition des métaux et des diamants en vertu des ententes de flux, ainsi que les déductions (le cas échéant) pour les redevances gouvernementales, les frais d'affinage, d'assurance, de transport et autres relatifs aux métaux reçus en vertu d'ententes de redevances. Au quatrième trimestre de 2025, le coût des ventes s'est élevé à 2,6 millions de dollars comparativement à 2,2 millions de dollars au quatrième trimestre de 2024. L'augmentation au quatrième trimestre de 2025 est principalement attribuable aux prix des métaux plus élevés et aux livraisons plus importantes.
- (c) Les redevances, flux et autres intérêts sont épuisés selon la méthode des unités de production sur la durée de vie estimée des propriétés ou sur la durée des ententes connexes. Les charges d'épuisement ont augmenté à 10,3 millions de dollars au quatrième trimestre de 2025, comparativement à 9,5 millions de dollars au quatrième trimestre de 2024, principalement en raison d'une hausse des livraisons et la répartition des ventes.

- (d) La répartition de la marge monétaire¹⁰ et du bénéfice brut par type d'intérêt est la suivante (en milliers de dollars) :

	Trois mois terminés les 31 décembre	
	2025	2024
	\$	\$
<u>Redevances</u>		
Produits	55 555	35 349
Diminués du coût des ventes (excluant l'épuisement)	(134)	(180)
Marge monétaire (en dollars)	55 421	35 169
Épuisement	(4 419)	(2 160)
Bénéfice brut	51 002	33 009
<u>Flux</u>		
Produits	34 910	21 393
Diminués du coût des ventes (excluant l'épuisement)	(2 435)	(2 001)
Marge monétaire (en dollars)	32 475	19 392
Épuisement	(5 835)	(7 315)
Bénéfice brut	26 640	12 077
<u>Droits de redevances et de flux</u>		
Marge monétaire totale (en dollars)	87 896	54 561
Divisée par le total des produits	90 465	56 742
Marge monétaire (en pourcentage des produits)	97,2 %	96,2 %
Total – Bénéfice brut	77 642	45 086

- (e) Les charges G&A ont augmenté à 5,1 millions de dollars au quatrième trimestre de 2025 comparativement à 4,2 millions de dollars au quatrième trimestre de 2024, principalement en raison d'une augmentation de la rémunération fondée sur des actions et de l'accroissement des activités qui a entraîné une hausse des honoraires professionnels. L'augmentation de la rémunération fondée sur des actions est principalement attribuable aux meilleurs résultats de performance des unités d'actions avec restrictions fondées sur la performance.
- (f) Les frais de développement des affaires ont augmenté au quatrième trimestre de 2025 à 2,4 millions de dollars comparativement à 2,0 millions de dollars au quatrième trimestre de 2024. L'augmentation des charges au quatrième trimestre de 2025 est principalement le résultat des charges de rémunération plus élevées (incluant la rémunération fondée sur des actions plus élevée) et d'un accroissement des activités. L'augmentation de la rémunération fondée sur des actions est principalement attribuable aux meilleurs résultats de performance des unités d'actions avec restrictions fondées sur la performance.
- (g) Les autres produits nets de 6,2 millions de dollars au quatrième trimestre de 2025 comprennent un produit d'intérêts de 1,7 million de dollars et un gain sur placements de 5,7 millions de dollars (incluant une variation de la juste valeur d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net de 5,3 millions de dollars), en partie contrebalancés par une perte de change de 0,5 million de dollars et des charges financières de 0,7 million de dollars.

Les autres charges nettes de 22,9 millions de dollars au quatrième trimestre de 2024 comprennent des charges financières de 1,5 million de dollars, une perte suivant la dilution de placements dans une entreprise associée de 9,3 millions de dollars, un montant de 9,5 millions de dollars qui représente la quote-part de la perte d'entreprises associées, une perte de change de 1,8 million de dollars, et d'autres pertes hors trésorerie de 2,0 millions de dollars, en partie compensés par un produit d'intérêts de 1,1 million de dollars.

¹⁰ La marge monétaire est une mesure de performance financière non conforme aux IFRS qui n'a aucune définition standard selon les Normes IFRS de comptabilité et qui pourrait ne pas être comparable aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Elle est calculée en déduisant le coût des ventes (excluant l'épuisement) des produits. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails et pour un rapprochement quantitatif de chaque mesure financière non conforme aux IFRS à la mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable.

- (h) Le taux d'imposition effectif pour le quatrième trimestre de 2025 était de 14,5 %, comparativement à 55,5 % au quatrième trimestre de 2024. Le taux d'imposition statutaire était de 26,5 % en 2025 et 2024. Les éléments qui ont eu une incidence sur le taux d'imposition effectif sont des changements aux actifs d'impôts différés non comptabilisés, des écarts permanents en lien avec la rémunération fondée sur des actions et des revenus non imposables.

Des impôts sur le résultat exigibles de 6,3 millions de dollars ont été comptabilisés au quatrième trimestre de 2025, dont 1,0 million de dollars ont été payés à l'égard de redevances gagnées dans des juridictions étrangères. Un montant de 5,3 millions de dollars est lié aux impôts sur le résultat payables au Canada pour 2025. Ces impôts seront payables au premier trimestre de 2026, puisque ce sera la première année où Redevances OR sera tenue de payer des impôts en trésorerie au Canada depuis sa création en 2014. À compter de 2026, la Société sera tenue de verser des acomptes provisionnels mensuels d'impôts aux gouvernements fédéral et provincial au Canada.

Information sectorielle

Le président et chef de la direction (le principal décideur opérationnel) organise et gère les activités en un seul secteur, consistant en l'acquisition et la gestion de redevances, d'ententes de flux et d'autres intérêts pour les métaux précieux et autres matières premières. Tous les actifs, passifs, produits, charges et flux de trésorerie de la Société sont attribuables à cet unique secteur d'exploitation. Les tableaux suivants présentent l'information sectorielle pour cet unique secteur.

Produits géographiques

Les produits géographiques, incluant les produits tirés de la vente de métaux et de diamants reçus ou acquis en vertu de redevances en nature, d'ententes de flux et d'autres intérêts sont déterminés selon l'emplacement des mines auxquelles se rapportent la redevance, le flux ou l'autre intérêt. Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024, les produits tirés des redevances, des ententes de flux et des autres intérêts proviennent des territoires suivants (en milliers de dollars) :

	Amérique du Nord ⁽ⁱ⁾	Amérique du Sud	Australie	Afrique	Europe	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
2025						
Redevances	165 738	5 765	347	5 414	-	177 264
Flux	11 883	45 831	27 029	-	15 363	100 106
	177 621	51 596	27 376	5 414	15 363	277 370
2024						
Redevances	126 101	1 338	240	2 696	-	130 375
Flux	8 204	22 371	19 808	-	10 399	60 782
	134 305	23 709	20 048	2 696	10 399	191 157

(i) En 2025, les produits générés au Canada se sont élevés à 160,1 millions de dollars (121,7 millions de dollars en 2024).

En 2025, deux droits de redevance ou flux ont généré des produits de 154,1 millions de dollars (100,6 millions de dollars en 2024), ce qui représente 56 % des produits (53 % des produits en 2024), incluant un droit de redevance qui a généré des produits de 108,2 millions de dollars (78,3 millions de dollars en 2024).

En 2025, les produits tirés des métaux précieux représentaient 95 % du total des produits (94 % en 2024).

Actifs nets géographiques

Le tableau suivant résume les redevances, ententes de flux et autres intérêts par territoire, aux 31 décembre 2025 et 2024, en fonction de l'emplacement des propriétés auxquelles les redevances, flux et autres intérêts se rapportent (en milliers de dollars) :

	Amérique du Nord ⁽ⁱ⁾	Amérique du Sud	Australie	Afrique	Asie	Europe	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<u>31 décembre 2025</u>							
Redevances	404 599	131 823	58 078	48 841	5 248	10 847	659 436
Flux	161 176	128 907	127 252	-	22 300	30 184	469 819
Ententes d'écoulement	-	-	7 067	-	3 704	-	10 771
	<u>565 775</u>	<u>260 730</u>	<u>192 397</u>	<u>48 841</u>	<u>31 252</u>	<u>41 031</u>	<u>1 140 026</u>
<u>31 décembre 2024</u>							
Redevances	392 520	127 008	57 646	49 906	-	10 333	637 413
Flux	146 408	127 974	136 386	-	22 300	32 603	465 671
Ententes d'écoulement	-	-	7 067	-	3 704	-	10 771
	<u>538 928</u>	<u>254 982</u>	<u>201 099</u>	<u>49 906</u>	<u>26 004</u>	<u>42 936</u>	<u>1 113 855</u>

(i) Au 31 décembre 2025, la valeur comptable des intérêts nets situés au Canada s'élevait à 355,7 millions de dollars (338,5 millions de dollars au 31 décembre 2024).

Transactions entre parties liées

Il n'y avait aucune transaction significative entre parties liées durant l'exercice terminé le 31 décembre 2025 (un billet à recevoir d'une entreprise associée de 12,2 millions de dollars était inclus dans les autres placements au 31 décembre 2024).

Obligations et engagements contractuels

Investissements dans des droits de redevances et de flux

Les engagements significatifs liés à l'acquisition de droits de redevances et de flux sont détaillés dans le tableau suivant au 31 décembre 2025. La Société a l'intention d'honorer ces engagements en utilisant son solde de liquidités et les flux de trésorerie que devraient générer ses activités d'exploitation et/ou en procédant à des prélèvements sur sa facilité de crédit renouvelable.

Société	Projet (actif)	Versements	Évènements déclencheurs
Gold Resource Corporation	Projet Back Forty (flux aurifère)	5,0 M\$	Obtention de tous les permis importants pour la construction et l'exploitation du projet. Prorata des prélèvements sur une facilité de financement de construction.
		25,0 M\$	
SolGold plc	Projet Cascabel (flux aurifère)	10,0 M\$	Atteinte de jalons opérationnels, incluant le dépôt de toutes les demandes de permis finales pour la construction et l'exploitation du projet. Prorata des prélèvements sur une facilité de financement de construction.
		195,0 M\$	
Ressources Falco ltée	Projet Horne 5 (flux argentifère)	45,0 M\$ CA	Obtention de toutes les approbations, licences, droits de passage et droits de surface à la propriété requis de la part de tierces parties significatives et de tous les permis de construction significatifs, décision de construction positive et obtention d'un minimum de 135,0 millions de dollars canadiens de financement hors endettement, et démonstration que la garantie financière requise pour permettre à Falco de procéder au commencement des activités minières peut être satisfaite, le cas échéant. Lorsque la totalité du financement des dépenses en capital projetées sera démontrée. Payable au moment du quatrième versement, à la seule discrétion de Redevances OR, pour augmenter le flux argentifère à 100 % de l'argent payable (à partir de 90 %).
		60,0 M\$ CA	
		40,0 M\$ CA (optionnel)	

Ententes d'achat de flux

Le tableau suivant résume les engagements significatifs liés à des actifs en production et des actifs à l'étape du développement avancé de paiements pour des métaux et d'autres matières premières à l'égard desquels Redevances OR détient des droits contractuels en vertu d'ententes d'achat associées :

Intérêts	Production payable attribuable devant être achetée		Paiement en trésorerie par once/tonne		Durée de l'entente	Date de l'entente
	Argent	Autres	Argent	Autres		
CSA, flux ⁽¹⁾	100 %	2,25 à 4,875 % (cuivre)	4 %	4 %	Durée de vie de la mine	Juin 2023
Gibraltar, flux ⁽²⁾	100 %		Aucun		Durée de vie de la mine	Mars 2018 Modifiée en déc. 2024
Mantos Blancos, flux ⁽³⁾	100 %		8 % du prix au comptant		Durée de vie de la mine	Septembre 2015 Modifiée en août 2019
Sasa, flux ⁽⁴⁾	100 %		6,665 \$		40 ans	Novembre 2015

- (1) OR Royalties International recevra de l'argent affiné correspondant à 100 % de l'argent payable produit par la mine CSA pour la durée de vie de la mine, et aura le droit de recevoir du cuivre affiné correspondant à 3,0 % du cuivre payable produit par la mine CSA jusqu'au 5^e anniversaire des ententes, puis 4,875 % du cuivre payable produit par la mine CSA jusqu'à ce que 33 000 tonnes métriques aient été livrées au total, et par la suite 2,25 % du cuivre payable produit par la mine CSA pour le reste de la durée de vie de la mine. Au 5^e anniversaire de la date de clôture (le 15 juin 2028), le détenteur aura l'option d'exercer certains droits de réduction en effectuant un paiement unique en trésorerie en faveur d'OR Royalties International de 20,0 millions de dollars à 40,0 millions de dollars. Si l'option est exercée, OR Royalties International aura toujours le droit de recevoir du cuivre affiné correspondant à 3,25 % – 4,0625 % du cuivre payable produit par la mine CSA jusqu'à ce que 23 900 à 28 450 tonnes métriques aient été livrées au total, et par la suite à 1,5 % – 1,875 % du cuivre payable produit par la mine CSA pour le reste de la durée de vie de la mine. En date du 31 décembre 2025, un total de 1 748 tonnes de cuivre avait été livré à OR Royalties International en vertu de l'entente de flux.
- (2) Redevances OR recevra de Taseko un montant équivalent à 100 % de la production d'argent de la mine Gibraltar, jusqu'à ce que 6,8 millions d'onces d'argent aient été livrées à Redevances OR, et 35 % de la production par la suite. En date du 31 décembre 2025, un total de 1,6 million d'onces d'argent avait été livré en vertu de l'entente de flux.
- (3) Le pourcentage de flux sera payable sur 100 % de l'argent, jusqu'à ce que 19 300 000 onces aient été livrées, après quoi le pourcentage de flux sera de 40 %. En date du 31 décembre 2025, un total de 7,5 millions d'onces d'argent avait été livré à OR Royalties International en vertu de l'entente de flux.
- (4) Prix sujet à une indexation établie au moindre entre 3 % ou l'inflation sur l'année civile précédente évaluée en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC) du prix par once après 2016.

Arrangements hors bilan

La Société n'a aucun arrangement hors bilan significatif, autre que les obligations et engagements contractuels mentionnés précédemment.

Information sur les actions en circulation

Au 18 février 2026, 187 510 731 actions ordinaires et 1 004 799 options d'achat d'actions étaient émises et en circulation.

Événements postérieurs au 31 décembre 2025

Acquisition d'une redevance supplémentaire de 1 % NSR sur Namdini

Le 29 janvier 2026, la Société a annoncé l'acquisition d'une redevance supplémentaire de 1,0 % NSR couvrant la mine d'or Namdini (« Namdini ») en production au Ghana, avec une date d'effet au 1^{er} octobre 2025. Redevances OR a conclu la transaction avec Savannah Mining Limited (« Savannah ») et ainsi acquis la participation résiduelle de 50 % de Savannah dans la redevance de 2,0 % NSR pour une contrepartie totale en trésorerie pouvant atteindre 103,5 millions de dollars.

Acquisition d'un portefeuille de redevances et d'obligations de paiements différés auprès de Gold Fields Limited

Le 18 février 2026, la Société a annoncé la conclusion d'un accord définitif avec Gold Fields en vue d'acquérir un portefeuille de haute qualité d'actifs de métaux précieux composé de huit redevances (le « portefeuille ») pour une contrepartie totale de 115,0 millions de dollars en trésorerie, dont la principale est une redevance de 1,5 % NSR sur la mine d'or-argent San Gabriel, exploitée par Compañía de Minas Buenaventura SAA et située dans la province de General Sánchez Cerro, région de Moquegua au Pérou.

En plus du portefeuille, la Société s'est engagée à verser à Gold Fields la somme de 52,0 millions de dollars en contrepartie d'obligations de paiements différés totalisant 60,0 millions de dollars payables par Galiano Gold Inc. (30,0 millions de dollars le ou avant le 31 décembre 2026 et 30,0 millions de dollars suivant la production d'un total de 100 000 onces d'or provenant du gisement Nkran de la mine d'or Asanko).

Dividendes

Le 18 février 2026, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,055 \$ par action ordinaire, payable le 15 avril 2026 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 mars 2026.

Risques et incertitudes

La Société est un détenteur de redevances, d'ententes de flux et de droits similaires ainsi qu'un investisseur qui exerce ses activités dans une industrie assujetties à un certain nombre de facteurs de risque, dont les risques liés à l'environnement, au contexte réglementaire et politique, à la découverte de ressources pouvant être exploitées de façon économique et à la conversion de ces ressources minérales en réserves minérales, et à la capacité des tiers partenaires de maintenir une production économiquement rentable. Un placement dans les valeurs mobilières de la Société est assujéti à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Un investisseur devrait sopeser soigneusement les risques décrits dans la plus récente notice annuelle de Redevances OR, et les autres renseignements déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et de la U.S. Securities and Exchange Commission (« SEC »). Si l'un ou l'autre des risques décrits se manifestent ou si d'autres risques se matérialisent, il pourrait s'ensuivre de graves torts aux activités, aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société, et les investisseurs pourraient perdre une part considérable de leur investissement.

Il existe des risques importants qui, selon la direction, pourraient avoir une incidence sur les activités de la Société. Pour de plus amples renseignements sur les risques et les incertitudes, veuillez consulter à la rubrique *Facteurs de risque* de la plus récente notice annuelle de Redevances OR et aux autres informations déposées auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières et de la SEC sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca et sur EDGAR au www.sec.gov.

Contrôles et procédures de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière

Contrôles et procédures de divulgation de l'information

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information (« CPDI »), de même que du respect de la politique de divulgation de l'information adoptée par la Société. La politique de divulgation de l'information exige de tous les employés qu'ils gardent la haute direction pleinement informée de toute information importante susceptible d'avoir une incidence sur la Société afin que cette dernière puisse évaluer cette information et en discuter de manière à déterminer la nécessité et le moment d'une divulgation publique.

La Société maintient des CPDI conçus afin de s'assurer que l'information devant être divulguée dans les rapports déposés en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et du *Securities Exchange Act of 1934* des États-Unis, tel que modifié, est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais appropriés et que l'information est cumulée et communiquée à la direction de la Société, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, afin de permettre des décisions opportunes concernant la divulgation requise.

Conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et au Règlement 13a-15(b) du *Exchange Act*, la Société a procédé à une évaluation, sous la supervision et avec la participation de la direction, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, de l'efficacité de la conception et de la mise en œuvre des CPDI de la Société au 31 décembre 2025. Selon cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que la conception et la mise en œuvre des CPDI étaient efficaces au 31 décembre 2025.

Lors de la conception et de l'évaluation des CPDI, la Société reconnaît que les contrôles et procédures de divulgation de l'information, quels que soient leur conception ou leur fonctionnement, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, non absolue, que les objectifs du système de contrôle sont atteints, et que la direction doit utiliser son jugement dans l'évaluation de la relation coût-bénéfice des contrôles et procédures possibles.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué s'il y avait eu des changements aux CPDI au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2025 qui auraient eu une incidence importante ou qui pourraient raisonnablement avoir une incidence importante sur les CPDI. De tels changements n'ont pas été établis au cours de leur évaluation.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

La direction de la Société, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, est responsable d'établir et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF ») afin que la Société puisse fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux Normes IFRS de comptabilité. Ils doivent s'assurer que toutes les opérations soient efficacement approuvées, identifiées, puis enregistrées en temps opportun dans un système d'information comptable bien conçu, fiable et bien compris de manière à réduire les risques d'inexactitudes, de défaut dans la représentation des opérations, de défaut dans l'enregistrement des opérations nécessaires à la préparation des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité, d'encaissements et de décaissements non autorisés et d'incapacité à fournir l'assurance que les acquisitions et les cessions d'actifs non autorisées puissent être décelées.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont également évalué l'efficacité des CIIF de la Société conformément au Règlement 52-109 émis par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et aux règlements 13a-15 et 15d-15 du *Exchange Act* selon le cadre et les critères établis dans le « *Internal Control – Integrated Framework (2013)* » publié par le *Committee of Sponsoring Organizations* (« COSO ») de la Commission Treadway. Selon cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les CIIF de la Société étaient efficaces au 31 décembre 2025.

Les CIIF de la Société ne peuvent empêcher ou détecter toutes les inexactitudes en raison des limitations inhérentes. De plus, les projections de toute évaluation de l'efficacité à des périodes futures sont soumises au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans les conditions ou de la détérioration du degré de conformité aux politiques et procédures de la Société.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué s'il y avait eu des changements aux CIIF au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2025 qui auraient eu une incidence importante ou qui pourraient raisonnablement avoir une incidence importante sur les CIIF. De tels changements n'ont pas été établis au cours de leur évaluation.

Le cabinet d'experts-comptables indépendant de la Société, PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., a audité les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 et a fourni un rapport d'audit daté du 18 février 2026 sur les CIIF de la Société en se basant sur le cadre et les critères établis dans le « *Internal Control – Integrated Framework (2013)* » publié par le COSO de la Commission Treadway.

Base d'établissement des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 ont été établis conformément aux Normes IFRS de comptabilité telles qu'elles sont publiées par l'IASB. Les méthodes comptables significatives de Redevances OR sont détaillées dans les notes aux états financiers consolidés audités pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024, déposés sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca, sur EDGAR au www.sec.gov et sur le site Web de Redevances OR au www.royalties.com. Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les états financiers consolidés sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées pour l'exercice financier précédent.

Changement de la monnaie de présentation

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2024, la Société a choisi de changer sa monnaie de présentation, qui était le dollar canadien (« \$ CA »), pour le dollar américain. Le changement de la monnaie de présentation a pour but d'améliorer la capacité des investisseurs et des autres parties prenantes à comparer les résultats financiers de la Société avec ceux d'autres sociétés de redevances et de flux de métaux précieux, qui présentent pour la plupart leurs résultats en dollars américains.

Conformément à la norme IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, ce changement de la monnaie de présentation a été appliqué de façon rétrospective, comme si la nouvelle monnaie de présentation avait toujours été la monnaie de présentation de la Société.

Normes comptables publiées mais pas encore en vigueur

La Société n'a pas encore adopté certaines normes, interprétations des normes existantes et modifications qui ont été publiées, mais dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 31 décembre 2025. Ces normes, interprétations de normes existantes et modifications, autres qu'*IFRS 18 États financiers : Présentation et informations à fournir* et les modifications à *IFRS 9 Instruments financiers* et *IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir*, qui sont présentées ci-dessous, ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la Société ou ne sont pas considérées significatives et ne sont donc pas abordées dans les présentes.

IFRS 18 États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, la nouvelle norme sur la présentation et les informations à fournir dans les états financiers, qui porte sur des changements à l'état du résultat net. IFRS 18 a été publiée en réaction aux préoccupations des investisseurs concernant la comparabilité et la transparence des informations présentées par les entités sur leur performance. Les nouvelles exigences introduites dans IFRS 18 aideront à assurer la comparabilité de la performance financière d'entités similaires, particulièrement en ce qui concerne la définition du « résultat d'exploitation ». Les nouvelles informations requises pour certaines mesures de performance définies par la direction amélioreront également la transparence. Les nouveaux concepts clés introduits dans IFRS 18 concernent :

- la structure de l'état du résultat net;
- les informations requises dans les états financiers pour certaines mesures de performance liées au résultat net qui sont présentées ailleurs que dans les états financiers de l'entité (c'est-à-dire les mesures de performance définies par la direction); et
- des principes de regroupement et de ventilation améliorés s'appliquant aux états financiers de base et aux notes en général.

IFRS 18 remplacera IAS 1; plusieurs des autres principes existants dans IAS 1 sont retenus, avec de légères modifications. IFRS 18 n'aura pas d'incidence sur la comptabilisation ou l'évaluation d'éléments dans les états financiers, mais pourrait changer ce qu'une entité présente comme étant son « résultat net d'exploitation ».

IFRS 18 s'appliquera aux périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2027 et s'appliquera également aux données comparatives. La direction évalue actuellement l'incidence de la nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

Modifications – IFRS 9 Instruments financiers et IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir

Le 30 mai 2024, l'IASB a publié des modifications ciblées aux normes IFRS 9 et IFRS 7, en réaction à certaines questions récentes soulevées dans la pratique. Les modifications ont été publiées afin de :

- clarifier la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers, avec une nouvelle exception pour certains passifs financiers réglés au moyen d'un système de transfert électronique de fonds;
- clarifier et ajouter davantage d'instructions pour évaluer si un actif financier satisfait au critère des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts;
- ajouter de nouvelles informations à fournir pour certains instruments dont les modalités contractuelles peuvent modifier les flux de trésorerie; et
- mettre à jour les informations à fournir pour les instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les nouvelles exigences s'appliqueront à compter du 1^{er} janvier 2026, bien que l'application anticipée soit permise. Ces modifications ne devraient pas avoir d'impact important sur les états financiers consolidés.

Estimations comptables critiques et jugements importants

La préparation des états financiers consolidés conformément aux Normes IFRS de comptabilité exige de la Société qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés à titre d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés à titre de produits et de charges au cours de la période de présentation de l'information. La Société procède aussi à des estimations et émet des hypothèses pour l'avenir. Les principales estimations et hypothèses comptables ainsi que les principaux jugements dans l'application des méthodes comptables de la Société sont détaillés dans les notes aux états financiers consolidés audités pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024, déposés sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca, sur EDGAR au www.sec.gov et sur le site Web de Redevances OR au www.ORroyalties.com.

Instruments financiers

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les cours du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme les flux de trésorerie actualisés, le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation. L'évaluation au cours de périodes subséquentes dépend de la classification de l'instrument financier. Une description des instruments financiers et de leur juste valeur est présentée dans les notes aux états financiers consolidés audités pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024, déposés sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca, sur EDGAR au www.sec.gov et sur le site Web de Redevances OR au www.orroyalties.com.

Renseignements techniques

Les renseignements scientifiques et techniques contenus dans le présent rapport de gestion ont été révisés et approuvés par M. Guy Desharnais, Ph. D., géo, vice-président, évaluation de projets chez Redevances OR, qui est une personne qualifiée (« PQ ») tel que défini par le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers*.

Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS

Marge monétaire (en dollars et en pourcentage des produits)

La marge monétaire en dollars et la marge monétaire en pourcentage des produits sont des mesures financières non conformes aux IFRS. La marge monétaire (en dollars) est définie par Redevances OR comme étant les produits diminués du coût des ventes (excluant l'épuisement). La marge monétaire (en pourcentage des produits) est obtenue en divisant la marge monétaire (en dollars) par les produits.

La direction utilise la marge monétaire en dollars et la marge monétaire en pourcentage des produits pour évaluer la capacité de Redevances OR de générer des flux de trésorerie positifs de ses redevances, flux de métaux et autres intérêts. La direction et certains investisseurs utilisent aussi ces informations, jumelées à des mesures établies conformément aux Normes IFRS de comptabilité comme le bénéfice brut et les flux de trésorerie d'exploitation, pour évaluer la performance de Redevances OR comparativement à ses pairs du secteur minier qui présentent ces mesures d'une manière similaire. La marge monétaire en dollars et la marge monétaire en pourcentage des produits n'ont pour but que de fournir des renseignements supplémentaires aux investisseurs et aux analystes et ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux mesures de performance calculées conformément aux Normes IFRS de comptabilité. Elles n'ont pas de signification normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité et peuvent ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Un rapprochement de la marge monétaire par type d'intérêt (en dollars et en pourcentage des produits) est présenté aux rubriques *Survol des résultats financiers annuels* et *Résultats du quatrième trimestre* du présent rapport de gestion.

Bénéfice ajusté et bénéfice ajusté par action de base

Le bénéfice ajusté et le bénéfice ajusté par action de base sont des mesures financières non conformes aux IFRS et sont définis par Redevances OR en excluant les éléments suivants du bénéfice net (de la perte nette) et du bénéfice net (de la perte nette) par action : les gains (pertes) de change, les charges de dépréciation et les reprises de valeur en lien avec les redevances, flux de métaux et autres intérêts, la variation de la provision pour pertes de crédit attendues, la radiation et la dépréciation de placements, les gains (pertes) à la cession d'actifs, les gains (pertes) sur placements, la quote-part du résultat (de la perte) d'entreprises associées, les frais de transaction, et d'autres éléments comme les gains (pertes) hors trésorerie ainsi que l'incidence fiscale de ces éléments. Le bénéfice ajusté par action de base est obtenu en divisant le bénéfice ajusté par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

La direction utilise le bénéfice ajusté et le bénéfice ajusté par action de base pour évaluer la performance d'exploitation sous-jacente de Redevances OR dans son ensemble pour les périodes visées, pour aider à la planification et à l'établissement de prévisions quant aux futurs résultats d'exploitation, et pour ajouter de l'information à ses états financiers consolidés. La direction est d'avis qu'en plus des mesures préparées conformément aux Normes IFRS de comptabilité comme le bénéfice net (la perte nette) et le bénéfice net (la perte nette) par action de base, les investisseurs et les analystes utilisent le bénéfice ajusté et le bénéfice ajusté par action de base pour évaluer les résultats des activités sous-jacentes de Redevances OR, particulièrement puisque les éléments exclus ne sont typiquement pas inclus dans les prévisions annuelles de Redevances OR. Bien que les ajustements apportés au bénéfice net (à la perte nette) et au bénéfice net (à la perte nette) par action de base dans ces mesures comprennent des éléments qui sont à la fois récurrents et non récurrents, la direction est d'avis que le bénéfice ajusté et le bénéfice net ajusté par action de base sont des mesures utiles pour évaluer la performance de Redevances OR puisqu'ils sont ajustés pour des éléments qui peuvent avoir un effet disproportionné ou qui peuvent ne pas être liés à la période au cours de laquelle ils sont comptabilisés, qui affectent la comparabilité des résultats d'exploitation fondamentaux d'une période à l'autre, qui ne sont pas toujours un reflet de la performance d'exploitation sous-jacente de l'entreprise et/ou qui ne sont pas nécessairement représentatifs des futurs résultats d'exploitation. Le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action de base ont pour but de fournir des renseignements supplémentaires aux investisseurs et aux analystes et ne devraient pas être considérés isolément ou comme substitut aux mesures de performance calculées conformément aux Normes IFRS de comptabilité. Ils n'ont pas de signification normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité et peuvent ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Un rapprochement du bénéfice net et du bénéfice net ajusté est présenté ci-dessous :

	Trois mois terminés les		Exercices terminés les	
	2025	2024	2025	2024
<i>(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)</i>	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net	65 245	7 105	206 088	16 267
Ajustements :				
Dépréciation des redevances, flux et autres intérêts	-	-	5 495	49 558
Perte (gain) de change	480	1 771	(645)	4 424
Quote-part de la perte d'entreprises associées	-	9 491	14 178	30 025
Variation de la provision pour pertes de crédit attendues et radiations	-	-	-	(1 399)
(Gain) perte sur placements	(5 681)	11 322	(5 315)	11 319
Gain à la cession réputée d'une entreprise associée	-	-	(54 439)	-
Reclassement à l'état des résultats d'un autre élément de la perte globale découlant de la cession réputée d'une entreprise associée	-	-	1 147	-
Incidence fiscale des ajustements	(446)	164	(1 032)	(12 920)
Bénéfice ajusté	59 598	29 853	165 477	97 274
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	188 050	186 747	187 775	186 290
Bénéfice ajusté par action de base	0,32	0,16	0,88	0,52

Énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans ce rapport de gestion peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs » au sens de la loi des États-Unis intitulée « *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* » et de l'« information prospective » au sens des lois canadiennes en valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence, sans s'y limiter, à des événements futurs, aux estimations de production des actifs de Redevances OR (incluant l'augmentation de production), aux prévisions pour 2026 portant sur les OEO et la marge monétaire ainsi qu'aux perspectives sur 5 ans portant sur les OEO présentées à la rubrique « *Prévisions pour 2026 et perspectives sur 5 ans* » et aux autres prévisions basées sur les informations divulguées par les exploitants miniers, à la capacité de Redevances OR à continuer de favoriser une saine gestion de l'environnement, de soutenir les employés et les communautés et d'atteindre l'excellence en matière de gouvernance et de surveillance, au développement dans les délais attendus des propriétés minières sur lesquelles Redevances OR détient des redevances, flux de métaux, ententes d'écoulement de métaux et investissements, aux attentes de la direction concernant la croissance de Redevances OR, aux résultats d'exploitation, aux estimations des produits futurs, aux coûts de production, à la valeur comptable des actifs, à la capacité de continuer à verser des dividendes, aux exigences de capital supplémentaire, aux perspectives et occasions d'affaires, à la demande future et à la fluctuation du cours des matières premières (incluant les perspectives sur l'or, l'argent, les diamants, autres matières premières), aux taux de change, aux marchés et aux conditions de marchés générales. De plus, les énoncés et estimations (incluant les données des tableaux) liés aux réserves et ressources minérales, et les énoncés et les prévisions portant sur les onces d'équivalent d'or sont des énoncés prospectifs car ils impliquent une évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses, incluant les hypothèses indiquées à la rubrique « *Prévisions pour 2026 et perspectives sur 5 ans* », et aucune assurance ne peut être donnée que les estimations ou les prévisions s'y rapportant seront réalisées. Les énoncés prospectifs peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variantes (incluant les variantes négatives), ou des énoncés à l'effet que des événements ou des conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire. Les énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, dont la plupart sont hors du contrôle de Redevances OR, de telle sorte que les résultats réels pourraient être significativement différents des résultats indiqués dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque comprennent, sans s'y limiter, (i) en ce qui concerne les propriétés à l'égard desquelles Redevances OR détient une redevance, un flux ou un autre droit; les risques liés : (a) aux exploitants des propriétés, (b) au développement, à l'obtention des permis, à la construction, au début de la production, à l'accroissement de la production (y compris les défis opérationnels et techniques) dans les délais prévus, (c) aux différences dans le débit et le moment de la production par rapport aux estimations de ressources ou aux prévisions de production des exploitants, (d) aux différences dans le taux de conversion des ressources en réserves minérales et à la capacité de remplacer les ressources, (e) à l'issue défavorable de toute contestation ou tout litige concernant les titres de propriété, les permis ou les licences d'exploitation, (f) aux risques et incertitudes associés aux activités d'exploration, de développement et d'exploitation minière, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques et métallurgiques inhabituelles ou inattendues, les ruptures de pente ou les effondrements, les inondations et autres catastrophes naturelles ou les troubles civils ou autres risques non assurés; (ii) en ce qui concerne les autres facteurs externes : (a) les fluctuations des prix des matières premières qui influencent les redevances, les flux, les ententes d'écoulement de métaux et les investissements détenus par Redevances OR, (b) une guerre commerciale ou de nouvelles barrières tarifaires, (c) les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, (d) les changements de réglementation des gouvernements nationaux et locaux, y compris les régimes de permis et de licences et les politiques fiscales, les règlements et les développements politiques ou économiques dans l'un ou l'autre des pays où sont situées les propriétés à l'égard desquelles Redevances OR détient une redevance, un flux ou un autre droit, ou par l'entremise desquelles elles sont détenues, (e) la disponibilité continue de capital et de financement pour Redevances OR ou les exploitants des propriétés et les conditions générales de l'économie, du marché ou des affaires, (f) les réponses des gouvernements concernés à l'éclosion de maladies infectieuses et l'efficacité de ces réponses, et l'impact potentiel de ces éclosions sur les affaires, les activités et la situation financière de Redevances OR, et (g) l'impact lié aux changements climatiques ou aux technologies qui peuvent affecter la mise en œuvre de la stratégie climatique de Redevances OR et l'atteinte de la carboneutralité, que les critères continueront d'être respectés pour obtenir de meilleures cotes ESG, que les faits réels peuvent différer de manière significative des hypothèses utilisées dans toute analyse de scénarios d'évaluation; (iii) en ce qui concerne les facteurs internes : (a) les occasions d'affaires qui peuvent ou non devenir disponibles pour Redevances OR, ou qui sont poursuivies par Redevances OR, (b) l'intégration des actifs acquis, (c) la détermination du statut PFIC (*Passive Foreign Investment Company*) de Redevances OR, (d) la capacité de Redevances OR à réaliser sa stratégie climatique, que les efforts de Redevances OR pour maintenir la carboneutralité seront réalisés et que tout effort visant à réduire les émissions de carbone de Redevances OR ou à soutenir les efforts de décarbonisation des partenaires de Redevances OR sera couronné de succès, et (e) la disponibilité des fonds pour financer des investissements communautaires. Les énoncés prospectifs figurant dans ce rapport de gestion sont basés sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction incluant notamment, sans s'y limiter : l'absence de changement notable concernant les produits continus et les actifs de la Société liés à la détermination de son statut de PFIC; l'absence de tout autre facteur qui pourrait faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats diffèrent de ceux anticipés, estimés ou prévus, l'engagement continu de Redevances OR envers l'amélioration des objectifs de développement durable, la validité scientifique et le caractère raisonnable continus des hypothèses relatives aux changements climatiques et à l'analyse des scénarios d'évaluation, l'absence de changements significatifs au cadre réglementaire relatif au climat et à l'information à fournir en lien avec les changements climatiques, la conformité des administrateurs et des employés face aux politiques d'entreprise, la disponibilité de fonds afin de continuer à soutenir les investissements communautaires et, concernant les propriétés à l'égard desquelles Redevances OR détient une redevance,

un flux de métaux ou un autre intérêt, (i) l'exploitation continue des propriétés par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés de manière conforme aux pratiques antérieures et aux informations publiques (y compris les prévisions de production), (ii) l'exactitude des énoncés publics et de l'information publiée par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés sous-jacentes (dont les attentes à l'égard du développement des propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production), (iii) l'absence de changement défavorable concernant toute propriété significative, (iv) l'exactitude des énoncés et des estimations relatives aux réserves et aux ressources minérales des propriétaires et des exploitants, et (v) la mise en œuvre d'un plan adéquat pour assurer l'intégration des actifs acquis. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport sont expressément qualifiés dans leur intégralité par les mises en garde contenues ou mentionnées dans la présente section.

Pour plus de détails au sujet des risques, incertitudes et hypothèses, veuillez consulter la plus récente notice annuelle de Redevances OR déposée sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca et sur EDGAR au www.sec.gov, laquelle fournit également d'autres hypothèses générales en lien avec ces énoncés. Redevances OR souhaite avertir le lecteur que la liste des risques et incertitudes cités précédemment n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres lecteurs devraient porter une attention particulière aux facteurs mentionnés ci-dessus, ainsi qu'aux incertitudes qu'ils représentent et aux risques qu'ils comportent. Redevances OR est d'avis que les hypothèses reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais il n'y a aucune garantie que ces attentes s'avéreront exactes puisque les résultats réels et les événements prospectifs pourraient être significativement différents de ceux anticipés dans ces énoncés prospectifs et par conséquent, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion ne sont pas garants des rendements futurs et l'on ne devrait pas s'y fier indûment. Dans le présent rapport de gestion, Redevances OR se fie aux renseignements publiés par d'autres émetteurs et des tierces parties en ce qui a trait à ses actifs et par conséquent, n'assume aucune responsabilité à l'égard des renseignements publiés par ces tierces parties. Ce rapport de gestion comprend des adresses de sites Web et des références à des documents supplémentaires disponibles sur ces sites. Ces sites Web et les informations qu'ils contiennent ou auxquelles ils donnent accès ne sont pas intégrés par renvoi dans le présent rapport de gestion ni dans aucun autre rapport ou document déposé par Redevances OR auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières ou de la SEC, et toute référence à un site Web est uniquement une référence textuelle inactive. Ces énoncés sont établis en date du présent rapport de gestion. Redevances OR n'assume aucune obligation d'actualiser ni de réviser publiquement tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par les lois applicables.

Mise en garde à l'égard des investisseurs américains concernant l'utilisation d'estimations de réserves et ressources minérales

Redevances OR est assujettie aux exigences de présentation de l'information des lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, et par conséquent, présente ses ressources et réserves minérales conformément aux normes canadiennes. Les exigences de présentation canadiennes pour la divulgation d'information concernant les propriétés minières sont régies par le Règlement 43-101. Les définitions du Règlement 43-101 sont celles qui ont été décrites par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (l'« ICM »). Dans un certain nombre de cas, Redevances OR a divulgué des estimations de ressources et de réserves couvrant des propriétés liées aux actifs miniers qui ne sont pas fondées sur les définitions de l'ICM, mais qui ont plutôt été préparées en fonction du code JORC et de la S-K 1300 (collectivement appelés les « codes étrangers acceptables »). Dans certains cas, les estimations basées sur les codes étrangers acceptables sont reconnues par le Règlement 43-101. Les sociétés déclarantes américaines doivent maintenant se plier aux nouvelles règles de divulgation minière en vertu de la sous-partie 1300 du règlement S-K (« S-K 1300 ») à compter du premier exercice commençant le 1^{er} janvier 2021 ou après cette date. Bien que les définitions de l'ICM ne soient pas identiques à celles des codes étrangers acceptables, les définitions et les catégories de ressources et de réserves sont essentiellement les mêmes que celles de l'ICM prescrites par le Règlement 43-101, ce qui se traduit généralement par la présentation d'estimations de réserves et de ressources fondamentalement similaires. Néanmoins, les lecteurs sont avertis qu'il existe des différences entre les termes et les définitions de l'ICM et des codes étrangers acceptables, et qu'il n'y a aucune garantie que les réserves ou les ressources minérales seraient identiques si le propriétaire ou l'exploitant avait préparé les estimations de réserves ou de ressources selon un autre code. Ainsi, certains renseignements compris dans le présent rapport de gestion, concernant les descriptions de minéralisation et les estimations de réserves minérales et de ressources minérales établies conformément aux normes canadiennes, ne sont pas comparables aux renseignements similaires publiés par les sociétés américaines assujetties à la S-K 1300. Le lecteur est ainsi avisé qu'il ne doit pas supposer que des ressources minérales mesurées ou que des ressources minérales indiquées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, en réserves minérales. Le lecteur est aussi avisé qu'il ne doit pas supposer que des ressources minérales présumées existent, en tout ou en partie, ni qu'elles sont économiquement ou légalement exploitables. Par ailleurs, les « ressources minérales présumées » comportent une grande incertitude quant à leur existence et leur faisabilité économique et légale, et le lecteur ne devrait pas supposer que des ressources minérales présumées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, à une catégorie supérieure. En vertu de la réglementation canadienne, les estimations de ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement pour les études de faisabilité ou d'autres types d'études économiques.

Informations sur la Société

Redevances OR Inc. – Siège social

1100, av. des Canadiens-de-Montréal
Bureau 300
Montréal, Québec, Canada H3B 2S2
Tél. : (514) 940-0670
Télécopieur : (514) 940-0669
Courriel : info@ORroyalties.com
Site Web : www.ORroyalties.com

OR Royalties International Ltd.

Cumberland House
1, Victoria Street
Hamilton HM11
Bermudes
Tél. : (441) 824-7474
Télécopieur : (441) 292-6140
Michael Spencer, président
Brendan Pidcock, vice-président, services techniques

Redevances OR Inc. – Bureau de Toronto

100 King Street West
Bureau 5710
Toronto, Ontario, Canada M5X 1K1

Administrateurs

Norman MacDonald, président du conseil
Jason Attew, président et chef de la direction
Edie Hofmeister
Pierre Labbé
Wendy Louie
Candace MacGibbon
David Smith
Kevin Thomson

Dirigeants

Jason Attew, président et chef de la direction
Guy Desharnais, vice-président, évaluation de projets
Iain Farmer, vice-président, développement corporatif
André Le Bel, vice-président, affaires juridiques et
secrétaire corporatif
Grant Moenting, vice-président, marchés des capitaux
Frédéric Ruel, vice-président, finances et chef
de la direction financière
Heather Taylor, vice-présidente, développement durable
et communications

Personne qualifiée (au sens du Règlement 43-101)

Guy Desharnais, Ph. D., géo., vice-président, évaluation de projets

Inscriptions en bourse – actions ordinaires

Bourse de Toronto : OR
Bourse de New York : OR

Régime de réinvestissement des dividendes

Information disponible à <https://ORroyalties.com/fr/dividendes/prid/>

Agents des transferts

Canada : Société de fiducie TSX (Canada)
États-Unis : American Stock Transfer & Trust Company, LLC

Auditeurs

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.